

AD6/50



Procès Verbaux

Rapports



3<sup>e</sup> Commission

Finances

1<sup>er</sup> Mandat Salengro 1925/1929

L'Administration Municipale a pris connaissance sans observation.

Le 27/7/25

M. P. ANQUE COMMISSION DES FINANCES

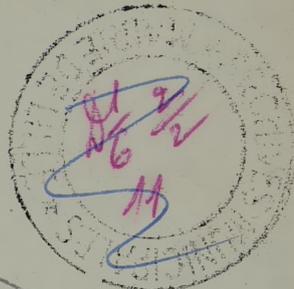
Procès-verbal de la séance du 21 Juillet 1925.

Présents : M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président

Devernay, Conseiller municipal  
Domsin  
Dhilly  
Meyer

Gilquin, Secrétaire.

Excusés : M.M. Coolen, Conseiller municipal  
Rousseau,



I - Affaire Loudenot, Cafetier - Fraude en matière de spectacle

L'Administration des Contributions Directes consultée nous a fait connaître que nous pouvons inviter M. Loudenot à transiger comme s'il s'agissait d'une contravention en matière d'octroi. La 3ème Commission propose de lui faire verser dans la caisse municipale une somme de 100 frs.

17 - Cotes irrécouvrables - Admission en non valeur.

La 3ème Commission propose l'admission en non valeur d'une somme de 8.837,62 qui sera déduite du montant des titres de perception pris en charge par le Receveur municipal.

18 - Domages de guerre. Indemnité - Admission en recette -

Admission en recette d'une somme de 1.732,25; intérêts sur dommage Blondeau Baron à Arras.

19 - Bureau de Bienfaisance - Aliénation de terrain à Wambrechies -

Avis favorable donné par la 3ème Commission.

20 - Laboratoire municipal - Fourniture d'une chambre froide.-

La 3ème Commission estime qu'il y a lieu de faire appel à la concurrence en s'adressant à d'autres maisons afin d'obtenir des prix plus favorables. - Elle estime que la saison d'été étant trop avancée, la dépense pourrait être faite en 1926 et elle exprime le vœu que la 5ème Commission, en égard au sacrifice financier de la Ville, propose le relèvement du tarif des analyses payantes.

21 - Fourneaux économiques - Crédit supplémentaire -

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 30.000 f.

22 - Etablissement de bains à prix réduits. Crédit supplémentaire.-

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 20.000 frs.

- 23 - Réseau téléphonique municipal - Extension - Frais d'entretien -  
Crédit supplémentaire.-  
Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 15.000 frs.
- 24 - Indemnités aux employés chargés de famille - Crédit supplémentaire -  
Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 10.000 frs
- 25 - Indemnités et secours aux employés titulaires de la Caisse des Re-  
traites (ou leurs ayants-droit)-Crédit supplémentaire.-  
Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 20.000 frs.
- 26 - Contingents arriérés - Exercice 1914.-  
Ouverture d'un crédit de 105.000 frs pour l'assistance aux  
vieillards, infirmes et incurables (Reste à payer de l'exercice  
1914.)  
Ouverture d'un crédit de 40.000 f pour l'assistance aux fa-  
milles nombreuses (Reste à payer de l'exercice 1914).
- 27 - Lycée Fénelon - Internat- Compte d'administration pour l'exercice  
1934 -  
Avis favorable de la 3ème Commission sous réserve toutefois  
que Mme la Directrice soit invitée à prendre des dispositions pour  
que le déficit soit atténué pour l'avenir. Il faut que l'Internat  
puisse fonctionner au moyen de ses propres ressources.
- 28 - Caisse du Crédit municipal - Budgets et comptes.-  
Sur la proposition de M. Dhilly l'examen du dossier est remis à  
une prochaine séance. M. le Directeur de la Caisse du Crédit muni-  
cipal sera invité à se rendre à la Commission à l'effet de fournir  
des explications complémentaires.
- 29 - Services municipaux - Indemnités et secours.-  
a) - Secours Grimonpont :  
La Commission propose d'accorder à Mme Vve Grimonpont un  
secours une fois donné de 925 frs.  
b.- Pension complémentaire Grière - Réversion.-  
Conformément à l'avis donné par M. le Professeur Duez, la 3ème  
Commission estime que la pension complémentaire de 200 frs, accor-  
dée à l'agent Grière suivant délibération du Conseil municipal du  
14 octobre 1910 ne doit pas donner lieu à réversion au profit de  
sa veuve.  
c.- Secours Veuve Dubar -  
Pour ne pas créer un précédent la 3ème Commission est d'avis  
que la demande de Mme Dubar n'est pas recevable.  
d.- Secours annuel et viager Fromental.-  
La 3ème Commission propose d'accorder à titre exceptionnel  
une indemnité de départ de 300 f. Cette affaire donnera lieu à un  
nouvel examen de ladite commission.
- 30- Caisse de retraites des Services municipaux.-  
a)- pension Vve Bernard - Services municipaux - Pension de retraite  
de 690,32 à partir du 11 juin 1925.

b - Pension Dubareq Henri - Services municipaux  
Pension de retraite de 1.408, 16 à partir du 1er  
Août 1925. Gratification de départ de 1.450 frs.

c - Pension Oppermann Eugène - Police -  
Pension de retraite de 3.213,76 à partir du 1er Juil-  
let 1925. Gratification de départ de 3.450 f.

31 - Ville de Lille - Budget supplémentaire de l'exercice 1925.-

Avis favorable donné par la 3ème Commission.

32 - Hospices de Lille - Communication.-

La 3ème Commission a pris communication d'une note dé-  
taillée relative à la situation financière des Hospices à  
la date du 31 Mars 1925.

La séance est levée à 23 heures.

Hôtel-de-Ville, le 22 Juillet 1925

226  
COMMISSION DES FINANCES  
-----

Procès-verbal de la séance du 11 Août 1925  
-----



Présents : MM. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président

3<sup>e</sup> Direction:

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions prises à propos des affaires ayant fait l'objet d'un rapport

COOLEN	Conseiller municipal
DHILLY	d°
DOMPSIN	d°
MEYER. E.	d°
GILQUIN	Secrétaire



Excusé: DEVERNAY Conseiller municipal

Absent: ROUSSEAU d°

*Wp.*  
-----  
La séance est ouverte à 8 Heures 30.

28.- Caisse de Crédit municipal. Budgets et comptes

L'examen du dossier est remis à la prochaine séance

33.- Office public municipal d'habitations à bon marché. Construction d'un groupe, Chemin des Postes. Demande d'une avance.

M. BONDUES, Adjoint au Maire, Président de l'Office public municipal développe le programme des constructions à exécuter par l'Office.

Les moyens financiers existent pour la construction du groupe à ériger près de la Porte Louis XIV, mais il n'en est pas de même pour celui du Chemin des Postes. M. BONDUES, au nom de l'Office, sollicite de la Ville une avance de 3.000.000 Frs pour acheter immédiatement des dommages de guerre. Sur cette somme 2.000.000 Frs seraient remboursés en obligations de la Défense nationale par la Sté "Le Foyer".

M. l'Adjoint WILLEMS, au nom de la 3<sup>ème</sup> Commission, sans opposer un refus à la demande de M. BONDUES, estime qu'il convient d'examiner l'état de la Trésorerie municipale, et de connaître les besoins du Budget Ordinaire de 1926, avant de se prononcer.

Cette affaire donnera lieu dans une prochaine séance à un nouvel examen.

34.- Hospices de Lille. Rapport de M. Emmanuel MEYER, Conseiller municipal sur la situation financière.

Les conclusions du rapport de M. Emmanuel MEYER, Conseiller municipal sont adoptées à l'unanimité. M. MULLIER, Administrateur des Hospices, a entendu lecture dudit rapport.

35. - Hospices de Lille. Personnel. Relèvement des traitements.

M. le Président donne lecture d'une lettre qui sera adressée à la Commission Administrative des Hospices et dans laquelle il est fait remarquer, que la somme de 91.857 Frs, montant des augmentations de traitement accordées au personnel, ne peut être prélevée sur le crédit de 100.000 Frs, voté par le Conseil Municipal de Lille, dans le but de faciliter sa Trésorerie.

La délibération de la Commission Administrative des Hospices devra être modifiée en indiquant que la somme de 91.857 Frs sera prélevée sur les ressources disponibles des établissements charitables.

En outre, la 3ème Commission estime exagéré, le traitement de 30.000 Frs de ~~M. le~~ <sup>du</sup> Secrétaire qui bénéficie également d'avantages en nature.

36. - Lycée Fénélon. Internat. Budget supplémentaire pour 1925.

Le budget supplémentaire de l'Internat annexé au Lycée Fénélon, pour 1925, s'équilibre au moyen d'une subvention municipale de 48.467.93. Devant cette situation la 3ème Commission donne un avis défavorable à la demande d'augmentation de l'indemnité de direction, ainsi qu'à la demande de pension présentée par Mme la Directrice.

Elle donne également un avis défavorable au doublement des indemnités annuelles accordées aux maitresses d'Internat, ainsi qu'au doublement de l'indemnité de nourriture pendant les vacances.

A propos de cette dernière indemnité, elle fait remarquer que celle-ci a été créée seulement en 1924 et qu'il serait prématuré d'en relever le montant.

La 3ème Commission propose de retourner ce Budget au Lycée Fénélon pour être rectifié en conséquence.

37. - Lycée Fénélon. Frais de pension des fonctionnaires.

La 3ème Commission estime qu'il y a lieu de relever le tarif des frais de pension des professeurs du Lycée Fénélon admis à la table commune, et qui n'est plus en rapport avec le prix actuel des denrées. Elle propose :

250 Frs par mois pour la pension au lieu de 200 Frs

160 Frs par mois pr la 1/2 pension au lieu de 120 Frs

Pour les universitaires de passage :

6 Frs le repas, au lieu de 4 Frs

12 Frs la pension journalière au lieu de 8 Frs

38. - Cotes irrécouvrables. Admission en non valeur.

Rapport adopté.

39. - Taxe municipale sur les spectacles. Réduction.

Bien que la taxe d'Etat sur les spectacles ait été réduite de 50% depuis le 17 Juillet dernier, les exploitants des théâtres et des cinémas n'ont pas encore diminué le prix des places.

A l'unanimité, la 3ème Commission propose le maintien de la taxe municipale. Au surplus, celle-ci ne pourrait être réduite qu'en vertu d'une décision du Conseil Municipal et la réduction partirait du jour où la délibération serait approuvée par M. le Préfet du Nord.

L'Administration des Contributions Indirectes a été invitée à percevoir l'intégralité des sommes dues depuis le 17 Juillet dernier et d'après le tarif fixé par délibération du 13 Août 1920.

40. - Chemins vicinaux. Budget pour 1926.

Rapport adopté.

41. - Fêtes et cérémonies publiques. Crédit supplémentaire.

Sur la demande d'un crédit supplémentaire formulée par M. l'Adjoint aux Fêtes, la 3ème Commission estime à l'unanimité que le crédit de 350.000 Frs, inscrit au Budget primitif est suffisant. Elle ne voit pas l'utilité d'ouvrir un crédit supplémentaire de 50.000 Frs.

42. - Bureau de bienfaisance. Compte d'administration de l'exercice 1924.  
Budget supplémentaire de 1925.

L'examen du dossier est remis à la prochaine séance.

43. - Marchés couverts. Location des étaux. Révision.

Le tarif des locations des étaux dans les marchés couverts est notoirement insuffisant. La 3ème Commission est d'avis qu'il y aurait lieu de le relever aussitôt la remise en état des marchés.

Elle estime toutefois que lorsqu'une place sera devenue vacante, celle-ci devrait être mise en adjudication.

La question sera mise à l'étude ultérieurement.

La séance est levée à 23 Heures 50

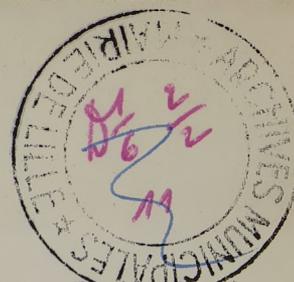
Le 12 Août 1925

Le Secrétaire,

*Gilquin*

COMMISSION DES FINANCES

Séance du 27 Novembre 1925



*M. Planque*



Présents : M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,  
Coolen, Conseiller municipal,  
Devernay, d°  
Dhilly, d°  
Dompsin, d°  
Meyer E. d°

Gilquin, Secrétaire,

Excusé : M. Rousseau, Conseiller municipal.

II. le Président donne lecture du procès-verbal de la séance du 24 Novembre courant. Le procès-verbal est adopté après quelques rectifications.

52.- Dommages de guerre. Admission en recette.

Admission en recette d'une somme de 531<sup>f</sup>90, intérêts échus sur titre de créance : Série I.R. N° 1346426.

53.- Cotes irrécouvrables. Admission en non valeur.

Admission en non valeur d'une somme totale de 11.228 f 60 dont le recouvrement n'a pu être obtenu par M. le Receveur municipal.

54.- Liquidations de pensions :

- POLICE a)- DECLERCQ Désiré, Pension de 4.854 f 72, à partir du 1er Janvier 1926. Gratification de départ : 4.750 frs.  
b)- BRUNELLE Henri, Pension de 4.169 f 52, à partir du 1er Janvier 1926. Gratification de départ : 4.200 frs.
- OCTROI c)- Vve VERFAILLE Alphonse, Pension de 2.152 f. 88, à partir du 5 Novembre 1925.  
d)- Vve LAHOUSTE, Pension de 1.037 f. 64, à partir du 10 août 1925.
- SERVICES e)- MOURAUX Léon. Pension de 7.828 f. 56, à partir du 1er MUNICIPALX Janvier 1926. Gratification de départ : 5.000 frs.

55.- Services municipaux. Indemnités et secours.

VYVE Marie, balayeuse des jardins.  
La 3ème Commission propose un secours de 200 frs.

56.- Divers emprunts. Réalisation différée.

Rapport adopté.

III. le Président donne ensuite lecture des articles du budget dont la discussion donnera lieu à un procès-verbal spécial.

La séance est levée à 23 heures.

Lille, le 1er Décembre 1925.

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial.

Le 7/12/25.

M. PLANQUE.

Le Secrétaire,  
GILQUIN.



63.- Lycée Fénelon . Internat. Budget pour l'exercice 1926 .

La 3<sup>e</sup> Commission exprime son étonnement que le budget de l'Internat pour 1926 soit encore présenté en excédent de dépense de 14.698 F. à couvrir par une subvention municipale d'égale importance. Elle est décidée pour l'avenir à ne plus approuver un budget qui ne s'équilibre pas par ses propres ressources .

Elle donne un avis favorable au budget pour 1926, sous réserve des modifications ci-après proposées :

Dépenses. Art. I.- L'indemnité à la Directrice sera maintenue à 1.800 frs; par contre les traitements annuels des sous-maîtresses d'internat seront fixés à 1.800 Frs au lieu de 1.400 Frs .

Le crédit pour l'achat d'une machine avec moteur pour éplucher les pommes de terre n'est pas pris en considération, aucune main-d'oeuvre n'étant réduite en prévision de cette acquisition; de même le crédit pour consommation d'électricité est ramené à 7.600 frs au lieu de 8.000 Frs .

Ces modifications ramènent l'excédent de dépense à 14.618 Frs au lieu de 14.698 Frs .

64.- Office municipal d'habitations à bon marché . Budget pour 1926.

Avis favorable est donné à l'établissement de ce budget .

64b.- Office municipal d'habitations à bon marché. Réduction des loyers des maisons de commerce .

Avis favorable à la délibération prise par l'Office .

65.- Contributions des biens communaux. Crédit supplémentaire.-

Ouverture d'un crédit de 30.000 F. en prévision de l'application de la loi du 4 Décembre 1925 .

66.- Association charbonnière de Lille-Roubaix-Tourcoing. Fournitures en 1924. Règlement de comptes.-

A la suite de vérifications faites dans la comptabilité il a été constaté qu'une somme de 8.017.03 était due à l'Association Charbonnière. Avis favorable est donné au règlement de cette dépense.

67.- Ristourne sur droits d'octroi aux familles nombreuses .-

La 3<sup>e</sup> Commission estime qu'il appartient au Parlement de résoudre la question par la suppression des impôts indirects. L'Etat, le Département, les Communes et établissements publics accordant à leurs fonctionnaires d'importantes indemnités en faveur des chefs de famille; de même les consortiums d'industriels du textile, de la métallurgie, etc...

Le Conseil municipal, dans sa séance du 30 Décembre 1925 a fixé à partir du 1<sup>er</sup> Octobre 1925 le taux de l'allocation à attribuer aux familles nombreuses au chiffre maximum prévu par la loi du 13 Juillet 1925 soit 180 frs par an et par enfant .

Dans ces conditions, la Commission regrette de ne pouvoir donner un avis favorable à la demande formulée par la Fédération des Unions de familles nombreuses le budget de la Ville étant déjà grevé pour ce service d'une somme de 300.000 Frs .

68.- Rapports sur l'action du Service des Finances .-

La 3<sup>e</sup> Commission a pris acte de la communication des rapports produits par le Service des Finances. Elle a reconnu qu'un ou deux employés étaient nécessaires à la bonne marche du service et .....

pour ne pas grever le budget, elle estime que ces employés devraient être prélevés dans d'autres services de la mairie .

69.- Bibliothèque communale. Crédit supplémentaire pour 1926 .

Avis favorable à l'inscription d'un crédit de 10.000 Frs au budget supplémentaire pour 1926 .

70.- Cotes irrécouvrables. Admission en non-valeur.-

La 3è Commission propose l'admission en non-valeur :

1°- d'une somme de 21.434fr50 montant de loyers impayés des maisons provisoires de la rue J. Hachette .

2°- d'une somme de 7.475fr55 montant de divers produits irrécouvrables du budget de l'exercice 1925 .

71.- Retraités municipaux de Lille. Revendications de l'Association.-

L'examen du dossier est remis à la prochaine séance de la 3ème Commission .

72.- Liquidations de pensions :

Municipaux : a) - Vve DUEURC. Pension de 704.08 à partir du 23 Novembre 1925 .

b) - TRCCHU Georges. Pension de 1.563.60 à partir du 1er Mars 1926 .

Police : c) - Vve FREMAUX. Pension de 495 F. à partir du 16 Novembre 1925

d) - LECOMTE Jean Baptiste. Pension de 4.533.36 à partir du 1er Février 1926. Gratification de départ : 4.450 Frs.

e) - Vve BLANQUART. Pension de 555fr16 à partir du 15 Septembre 1923 .

OCTROI f) - CREUSOT Achille. Pension de 5.246.08 à partir du 1er Février 1926. Gratification de départ: 4.500 frs.

g) - DOUTRELONG Edmond. Pension de 5.290fr08 à partir du 1er Mars 1926. Gratification de départ : 4.500 Frs .

h) - CRESPIN Henri. Pension de 6.343fr04 à partir du 1er Mars 1926. Gratification de départ: 5.500 Frs .

i) - MARQUANT Jules. Pension de 3.591fr84 à partir du 1er Février 1926. Gratification de départ: 3.700 Frs .

73.- Services municipaux. Indemnités et secours .-

Avis favorable à l'attribution d'un secours une fois donné de 750 Frs à Mme MORILLÉ, Vve d'un contrôleur de droits de place.

Demande de M. BAUDOU, ex-Directeur de l'Octroi relative à la pension complémentaire qui lui a été accordée par délibération du 5 Aout 1910.

M. le Président fait remarquer que par faveur spéciale M. BAUDOU a reçu un secours annuel et viager de 1.000 Frs en compensation du bénéfice d'une retraite proportionnelle sur les fonds de l'Etat qu'il aurait obtenu s'il était resté quelques années de plus en fonctions. Des libéralités de ce genre ont été accordées à d'autres fonctionnaires. La 3ème Commission a toujours estimé que les indemnités accordées dans ces conditions ne pouvaient être augmentées pour quelque raison que ce soit. Elle confirme purement et simplement ses décisions antérieures .

La Commission ajourne à une prochaine séance l'examen des demandes de secours formulées par Mes Veuves DANIEL, CAUX et LA GRAND .

La séance est levée à 23 h. 40 .

Lille, le 29 Janvier, 1926 .

Le Secrétaire,

Eug. GILQUIN .

*725*

COMMISSION DES FINANCES

Séance du 17 Février 1926



Présents : M. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président.

COOLEN, Conseiller municipal.

MEYER E. à°

ROUSSEAU à°

GILQUIN Secrétaire



Excusés : M. DEVERNAY, DHILLY & DOMPSIN, Conseillers municipaux.

L'adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

M. I. 3. 26  
M. PLANQUE.

M. le Président ouvre la séance à 20 H. 30.

74.- Retraités municipaux - Revendications de l'Association.

La 3ème Commission, après avoir examiné les réclamations des retraités municipaux, estime que les pensions ont été calculées conformément aux décisions prises par le Conseil municipal, et qu'il n'y a pas lieu de modifier les règlements actuels.

75.- Marchés couverts - Relèvement des tarifs.

A l'unanimité, la 3ème Commission maintient le coefficient 5 qu'elle a proposé le 26 Janvier dernier.

76.- Taxe sur les chiens - Proposition de la Ville de Strasbourg.

La Commission donne un avis favorable au projet de loi rédigé par M. PEIROTTE, maire de Strasbourg, à la demande du congrès des Maires, prévoyant une augmentation de la taxe sur les chiens.

77.- Côtes irrécouvrables - Admission en non valeur.

Admission en non valeur d'une somme de 518 F. 95, non recouvrée sur le produit de la taxe sur les chiens en 1925.

78.- Hospices de Lille :

a) Aliénation de terrains.

Avis favorable à l'aliénation de terrains situés à Hellemmes, Lezennes et Ronchin.

b) Diverses délibérations - Avis.

Avis favorable donné par la Commission.

79.- Fondation DOUTRELON de TRY - Remploi de titres amortis.

Admission en recette et en dépense d'une somme de 1.530 Frs, montant de 3 obligations du Crédit National 1924, amorties au tirage du 2 Juin 1925.

80.- Internat annexé au Lycée Fénélon :

a) Budget pour 1926 - Rapport adopté.

b).....

b) Crédit extraordinaire pour livres. - Pour être complètement renseignée sur cette affaire, la Commission décide qu'il sera réclamé à Mme la Directrice du Lycée, la facture originale des livres achetés au début d'Octobre 1925; la liste des boursières de la Ville, qui ont bénéficié de la distribution des livres, sera également annexée au dossier.

81.- Liquidations de pensions :

- Municipaux.- a) Vve MOISON, Pension de 2.320 F. 68, à partir du 24 Janvier 1926.  
b) Vve MARTIN, Pension de 1.382 F. 64, à partir du 17 Novembre 1925.  
Police.- c) DELANNOY Jules - Pension de 3.332 F. à partir du 1er Avril 1926. Gratification de départ : 3.450 Frs.

82.- Services municipaux - Secours :

- a) Vve DANIEL née VERHULST.  
La 3ème Commission propose conformément à la législation sur les accidents de travail, de porter à 500 F. à partir du 1er Janvier 1926, la rente annuelle de Mlle Claire DANIEL, fixée en 1916 à 373 F. 15  
b) Vve CAUX née DEBACKER  
La Commission propose l'attribution d'un secours de 100 Frs, à Mme Vve CAUX. Toutefois, il y aurait lieu de lui faire connaître que ce geste ne peut plus être renouvelé; que son domicile de secours étant à Dunkerque, c'est au bureau de bienfaisance de cette ville qu'elle devra s'adresser pour l'avenir.  
c) CATELIN François.  
Attribution d'un secours de 100 FRs.  
d) Vve LAHERAND.  
Attribution d'un secours de 100 Frs.

83.- Ecole des Beaux-Arts - Subvention de l'Etat.-

Admission en recette et en dépense d'une somme de 1.000 Frs, 2ème participation de l'Etat, dans les dépenses d'installation d'un stand, à l'exposition des Arts décoratifs.

84.- Distribution d'eau - Consommation des appareils "Giffard" Tarif.

La Commission désire connaître si le minimum de 1.000 m<sup>3</sup>, sera imposé aux abonnés se servant des appareils "Giffard". Le dossier est retourné pour complément d'informations.

La Séance est levée à 22 H. 40

LILLE, le 18 Février 1926,

LE SECRETAIRE,  
Eug. G I L Q U I N .

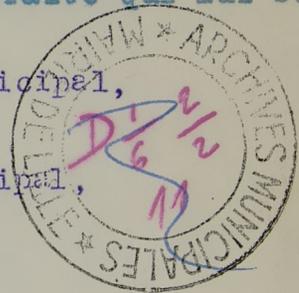
L'Administration Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire. L'Adm. Mun. décide en outre: 1°- de ne pas donner suite au projet de taxe à imposer pour les installations de T.S.F. traversant des rues de la Ville ou courant le long des façades; 2°- qu'il y a lieu de liquider la pension du sergent Vincent comme le proposait le rapport du service. La Municipalité se retournera contre la Ville de La Madeleine qui doit prendre à sa charge tous les frais résultant de l'accident dont ce sapeur a été victime. L'Adm. Mun. considérant que la pension d'Etat dont bénéficie le sergent Vincent lui appartient en propre décide que celle-ci ne saurait venir en déduction de la pension de retraite qui lui sera allouée par la Ville.

LE 19.4.26  
M. PLANQUE.



Présents : M.M. Willems, Président,  
Dhilly, Conseiller municipal,  
Rousseau, d°  
Gilquin, Secrétaire.

Excusé : M. Devernay, Conseiller municipal,  
Absents : M.M. Coolen, Domsin, Meyer.



M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

85 a.- Hospices de Lille - Dettes de guerre - Règlement.-

M. le Président donne lecture d'une lettre envoyée le 11 Mars par M. le Vice-Président de la Commission administrative des Hospices relative à l'avance de I.750.231,20 faite par la Ville de Lille aux Hospices pendant l'occupation allemande, ainsi que de la réponse faite par M. le Maire. La question de la dette des Hospices reste liée à la question des dettes de la Ville que celle-ci doit défendre devant la Commission spéciale nommée par l'Etat pour le règlement des dettes de guerre, les intérêts de la Ville et ceux des Hospices étant en effet communs.

A l'unanimité, la Commission donne son approbation aux termes contenus dans la lettre de réponse de M. le Maire.

85 b.- Hospices de Lille - Demande d'avance.

M. le Président donne communication d'une deuxième lettre de M. le Vice-Président de la Commission administrative des Hospices sollicitant une avance de 3.000.000 f. environ destinée à la remise en état des propriétés des Hospices.

La Commission admet le principe de l'avance dont les conditions seront à fixer ultérieurement, mais avant qu'une décision soit prise elle désirerait obtenir des apaisements notamment sur le budget de 1926 adopté en Janvier 1926 et qui comporte une recette de I.236.000<sup>f</sup> représentant la part de la Ville pour 1926 dans la dépense de l'assistance médicale gratuite.

86.- Hospices de Lille - Budget supplémentaire pour 1925.

Budget adopté sous réserve que la mention finale sera enlevée audit budget, à savoir :

"L'excédent des recettes 433.957,88 qui, déduit de la somme de I.170.000 f. restant à verser sur celle de I.270.000 f. prévue au budget primitif de 1925 pour déficit des hôpitaux, ramène ledit solde à 736.042,02."

87.- Cotes irrécouvrables - Admission en non valeur.

Avis favorable pour l'admission en non valeur d'une somme de 204,84.

88.- Bureau de Bienfaisance. Crédits supplémentaires. Exercice 1925.-

Avis favorable à l'ouverture de crédits destinés au remploi de capitaux.

89.- Lycée Fénelon - Internat - Remise d'ordre -

Rapport adopté.

90.- Service des eaux. Epuisement des eaux. Appareils Giffard.-  
Tarif de consommation.-

La 3e Commission propose une réduction de 50 % sur le tarif des eaux de l'Arbonnoise (soit 0,30 le mètre cube) pour les giffards alimentés par l'eau industrielle; un minimum de consommation ne sera pas imposé.

91.- Télégraphie sans fil. Taxes. Projet -

La 3e Commission admet le principe des taxes sur la télégraphie sans fil; elle propose le tarif mis en vigueur dans la Ville de Bordeaux pour les installations traversant des rues de la Ville ou courant le long de la façade, à savoir :

1°- Taxe de 1er établissement -

30 f. pour la 1ère catégorie,  
10 f. pour la 2ème catégorie,  
4 f. pour la 3ème catégorie.

2°- Prix du mètre pour taxe annuelle -

10 f. pour la 1ère catégorie,  
6 f. pour la 2ème catégorie,  
3 f. pour la 3ème catégorie.

92.- Union des familles nombreuses. Allocations compensatrices pour charges de consommation -

A l'unanimité la Commission maintient son avis formulé au cours de la séance du 26 Janvier dernier.

93 a.- Sapeurs-Pompiers. Liquidation de pension. VINCENT Georges.

Avant d'exprimer son avis, la Commission désire connaître si la Ville de La Madeleine ne devrait pas être rendue responsable des frais occasionnés par l'accident survenu à M. VINCENT; de même, le montant de la pension qu'il touche sur le budget de l'Etat ne devrait-il pas venir en déduction du montant de celle que la Ville est appelée à lui servir ?.

93 b.- Liquidation de pensions. Municipaux.-

HUGOT Gustave. Pension de 5.541,28 à partir du 1er Juin 1926.  
Gratification de départ : 3.450 frs;

PERGANT Jean. Pension de 7.778,56 à partir du 3 Juin 1926.  
Gratification de départ : 8.500 frs.

94.- Bureau de Bienfaisance. Statut du personnel.-

La Commission donne un avis favorable sous réserve que ce statut soit mis en harmonie avec celui des employés municipaux de la Ville de Lille.

95.- Lycée Fénélon. Internat. Crédit extraordinaire pour achat de livres.-

Cette affaire est renvoyée pour examen complémentaire à une prochaine séance.

96.- Taxes de remplacement sur la propriété, bâtie et non bâtie.-

Sur la proposition de M. le Président, la Commission a admis le principe du doublement des taxes de remplacement sur la propriété bâtie et non bâtie. Cette mesure avait été déjà proposée par le Conseil municipal dans sa séance du 22 Mai 1920. A cette époque, M. le Ministre de l'Intérieur, d'accord avec son Collègue des Finances, n'a pu prendre en considération la proposition du Conseil municipal. Il alléguait qu'en principe, la majoration des taxes de remplacement créées en vertu de la loi du 29 Décembre 1897 ne devrait être accordée que dans l'hypothèse où une ville réaliserait un nouveau dégrèvement des boissons hygiéniques; or, ce cas ne saurait plus aujourd'hui se présenter, puisque la loi du 22 Février 1918 a supprimé partout les taxes locales sur les boissons.

Un fait nouveau vient de se produire :

La Ville de Paris, par une loi du 16 Janvier 1926, a été autorisée à augmenter le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères instituée par la loi du 31 Décembre 1900 créant des taxes directes et indirectes en remplacement des droits d'octroi sur les boissons hygiéniques.

Le Conseil municipal, en sollicitant de nouveau le doublement des taxes de remplacement sur la propriété bâtie et non bâtie exprimera le voeu que la Ville de Lille soit traitée comme la Ville de Paris.

Lille, le 1er Avril 1926.

Le Secrétaire :

Eug. GILQUIN.

992



COMMISSION DES FINANCES



Procès-verbal de la séance du 29 Juin 1926

M. le Président ouvre la séance à 20 Heures.

Présents : M.M. WILLEMS, Adjoint au Maire  
COOLEN, Conseiller municipal  
DEVERNAY,  
DHILLY  
MEYER

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

GILQUIN, Secrétaire

LE 10.7.26  
M. PLANQUE.

Excusés : DOMPSIN et ROUSSEAU, Conseillers municipaux

97 a. - Hospices de Lille. Compte d'administration et de gestion. Exercice 1925.

Rapport adopté. Le déficit de la gestion des Hospices pour l'année 1925 est admis pour 365.573,04 et un crédit de 65.583,04 sera inscrit au budget supplémentaire de la Ville pour le paiement du solde dudit déficit.

97 b. Hospices de Lille. Budget primitif de l'exercice 1926.

Budget admis sous réserve que la subvention municipale qui doit l'équilibrer sera fixée d'après les résultats constatés à la clôture de l'exercice 1926.

97 c. Hospices de Lille. Budget supplémentaire pour l'exercice 1926.

Budget adopté.

97 d. Hospices de Lille. Travaux divers.

Avis favorable.

97 e. Hospices de Lille. Donation YBERT.

Avis favorable.

98. Caisse du Crédit municipal. Budget et comptes.

L'examen du dossier est renvoyé à une prochaine séance.

99. Distribution d'eau potable. Tarif.

Le nouveau tarif proposé est adopté par la 5ème Commission.

I00. Commissaires de police. Contingent pour traitements afférents à l'exercice 1925. Règlement.

Rapport adopté.

I01. Legs DEVAUX. Régularisation.

Rapport adopté.

I02. Frigorifique des Abattoirs. Exploitation.

En vue d'enrayer le déficit toujours croissant provenant de l'exploitation du frigorifique, la 3ème Commission est d'avis de faire examiner d'une part, s'il n'y aurait pas lieu d'augmenter le tarif de locations des chambres frigorifiques et d'autre part d'étudier la question en vue de désigner un seul acquéreur ou soumissionnaire pour la vente de la glace fabriquée par le frigorifique.

I03. Liquidation de pensions.

- Police.- a) BOURDON Augustin, Inspecteur principal. Pension de 5.413,28 à partir du 1er Août 1926. Gratification de départ : 4.750 Frs
- b) COCHEZ J. Baptiste, Inspecteur. Pension de 4.942,24 à partir du 1er Août 1926. Gratification de départ: 4.450 Frs.
- c) RUCKEBUSCH Jules, Brigadier des gardiens de la paix. Pension 4.206,56 à partir du 1er Août 1926. Gratification de départ : 3.950 Frs.
- d) DETHAIND Edouard, Agent de sûreté. Pension de 4.205,36 à partir du 1er Septembre 1926. Gratification 3.450 F.
- e) MERESSE Louis, Sergent de Ville. Pension de 4.197,76 à partir du 1er Septembre 1926. Gratification 3.450 F.

La séance est levée à 22 Heures.

Lille, le 2 Juillet 1926

Le Secrétaire,  
Eug. GILQUIN

OBJET DE L'AFFAIRE

MAIRIE DE LILLE

3ème Commission- P.V. de la  
réunion du 27 Juillet 1926

Direction : .....

BUREAU : .....

*WJ*



Le .....

à M .....

3ème Direction:

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être pris pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

L'Administration Municipale décide en outre:

1°- que le Service du Contentieux devra faire tenir à la 3° Commission une note indiquant l'état de la question "litige Ville-exploitants de spectacles";

2°- au sujet de la délibération à prendre par le Conseil Municipal touchant l'avance de deux millions consentie en 1923 à l'Office Municipal d'H.B.M., que cette somme de deux millions sera de nouveau avancée à l'Office, que son remboursement sera différé jusqu'au ~~premier~~ moment où l'Office commencera à percevoir les loyers du groupe du Faubourg des Postes, éta entendu:

a) que les conditions et modalités de ce remboursement seront ultérieurement arrêtées en commun accord entre la Ville et l'Office;

b) que l'Office mettra au point, dans le plus bref délai, le projet de construction du groupe du faubourg des Postes;

c) qu'il sera fait appel pour la réalisation de ce projet au concours financier de diverses collectivités et notamment de l'Etat.

LE 31.7.26  
M. PLANQUE.

Rédacteur : M .....

Expédié le .....

par .....

COMMISSION DES FINANCES

Séance du 27 Juillet 1926

av. 30

11

PRÉSENTS: MM. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président  
THILLY, Conseiller municipal  
LEVERNAY d°  
MEYER. E. d°  
ROUSSEAU d°  
DOMPSIN d°

EXCUSE : GILQUIN, Secrétaire  
COOLEN, Conseiller municipal



M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

104. - Office municipal d'habitations à bon marché. Avance de 2.000.000 Frs consentie en 1923. Remboursement à la Ville.

Rapport adopté sous la réserve que l'intérêt de 1 % à la charge de l'Office cessera de courir le 3 Avril 1927. Les valeurs remises par l'Office n'étant productives d'aucun intérêt jusqu'à cette date.

105. - Sapeurs-pompiers. Subvention de l'Etat. Exercice 1925.

Admission en recette et en dépense de la somme de 2.346 Frs 45, montant de la subvention de l'Etat.

106. - Cotes irrécouvrables. Admission en non valeur.

Admission en non valeur d'une somme de 7.984 Frs 95

107. - Secours à Mme NEIRINCKX, veuve d'un ouvrier de la Ville.

La 3ème Commission propose un secours de 125 Frs (application du barème voté par le Conseil municipal dans sa séance du 20 Janvier 1921.)

108. - Liquidations de pensions :

Municipaux. - a) - DILLY Géry. Pension de 6.607 Frs 60. Gratification de départ: 4.500 Frs. (à partir du 5 Septembre 1926)

b) TONNEAU Désiré. Pension de 4.355 Frs 76, à partir du 16 Juin 1926. Gratification de départ: 4.500 Frs

Police c) Vve DELTOMBE Louis. Pension de 831 Frs 64, à partir du 30 Juin 1926.

d) Vve CALLEWAERT. Pension de 750 Frs 88, à partir du 18 Juin 1926.

Pompiers e) BEND Victor. Pension de 540 Frs, à partir du 1er Juillet 1926.

FOUCART Charles. Pension de 570 Frs, à partir du 1er Juillet 1926.

*PROJET*  
*M. d'après ce que j'ai vu*  
*que ce soit en fait*  
*plus de 20 7.25*  
*10/7*

109.- Achat de farine à des minotiers. Remboursement par les boulangers

La 3ème Commission donne un avis favorable de principe à la proposition de M. l'Adjoint TAFFIN; elle désire obtenir des renseignements complémentaires sur les conditions de fonctionnement des avances, le nom des minotiers qui consentiraient à livrer des farines, l'importance du crédit à demander au Conseil municipal, etc...

110.- Caisse du Crédit municipal :

- a) Budgets et comotes. Rapport adopté.
- b) Règlement de la Caisse de retraites des employés.

L'article 4 du règlement de la Caisse de retraites des employés de la Caisse du Crédit municipal, dispose que des majorations seront accordées aux pères de famille et que le maximum de la pension ne pourra jamais dépasser les 3/4 du traitement moyen ou excéder 18.000 Frs.

La 3ème Commission donne un avis défavorable à la rédaction de cet article, la disposition relative aux pères de famille n'existe pas dans le règlement municipal; d'autre part, aux termes dudit règlement, les pensions, en aucun cas, ne peuvent dépasser les 2/3 du traitement.

111.- Lycée Fénelon :

- a) Compte d'administration pour 1925. Rapport adopté.
- b) Abonnement aux livres. Rapport adopté.
- c) Arts d'agrément. Tarif. Rapport adopté.
- d) Budget supplémentaire pour 1926. Dans sa séance du 26 Janvier 1926, la 3ème Commission a donné un avis défavorable à l'augmentation de l'indemnité à la Directrice, elle ne peut que maintenir sa précédente décision pour les raisons suivantes :
  - 1°. Les comptes de l'Internat sont chaque année en déficit.
  - 2°. Mme la Directrice est secondée par Melle Berbeyer, nommée récemment Surveillante générale de l'Internat.

112.- Hospices de Lille :

- a) Aliénation d'immeuble à Marco en Baroeul. Avis favorable.
- b) Echange de terrain à Rumilly (Belgique). Avis favorable
- c) Travaux extraordinaires au Pavillon Olivier. Avis favorable.

113.- Bureau de bienfaisance :

- a) Comotes d'administration et de gestion pour 1925. Rapport adopté.
- b) Budget supplémentaire pour 1926. Rapport adopté.
- c) Aliénations de terrains. Avis favorable.

114.- Taxe municipale sur l'affichage. Projet.

M. DHILLY demande que les affiches de spectacles soient exonérées de la taxe. A l'unanimité, moins une voix, le rapport est adopté.

115.- Ville de Lille :

- a) Compte d'administration pour 1925. Rapport adopté.
- b) Compte de gestion du Receveur pour 1925. Rapport adopté.
- c) Budget supplémentaire pour 1926. Rapport adopté.  
A propos de l'inscription en recette et en dépense de la somme de

1.000.000 Frs à avancer aux Hospices pour la remise en état de leurs propriétés, la 3ème Commission donne un avis favorable à la convention à intervenir entre la Ville et cette administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la Commission des Finances a décidé que les propositions budgétaires pour 1927 feront l'objet d'un examen très attentif, elle tiendra à cet effet, plusieurs séances consécutives.

La Commission émet ensuite le vœu que toute dépense votée en dehors des crédits régulièrement ouverts dans les budgets soit soumise, à l'avenir, à son examen.

Elle serait également désireuse de savoir où en est l'action engagée par les entrepreneurs de cinémas, sur l'application des tarifs de la taxe sur les spectacles.

La séance est levée à 22 heures 30.

Lille, le 30 Juillet 1926

Le Secrétaire,

*Euq. Cluau*



122.- BUREAU DE BIENFAISANCE :

a ) - Aliénation rue du Pont Neuf, 26. Avis.

Avis favorable donné par la 3ème Commission.

b ) - Donation Laurent. Acceptation. Avis.

La 3ème Commission donne un avis favorable; toutefois elle fait remarquer que le revenu de la donation paraît faible en regard des charges qu'elle doit supporter : entretien de la tombe, frais de service, etc...

123.- Demande de secours. Vve PESKENS.

Un avis défavorable a été donné, mais cette affaire sera examinée de nouveau par la 3ème Commission, une délibération du Conseil municipal du 20 Janvier 1921 ayant prévu l'attribution d'un secours à la veuve n'ayant pu obtenir de pension.

124.- Budget de l'exercice 1927. Echange de vues.

Sur la proposition de M. WILLEMS, Président, la 3ème Commission décide qu'elle étudiera les propositions budgétaires pour 1927. Il faut trouver des économies en exigeant des services un meilleur emploi des crédits; à cet effet, une Sous-commission composée de MM. WILLEMS, DEVERNAY, DOMPSIN et MEYER se réunira incessamment, dans la journée entre 14 et 16 heures, elle ~~convoquera~~ <sup>sera convoquée</sup> les Adjoints et les chefs de service; une lettre sera envoyée dans ce sens à MM. DOMPSIN & MEYER pour ~~leur~~ <sup>les</sup> prier d'accepter cette mission.

125.- Loi du 3 Août 1926. Taxes diverses. Avis.

La 3ème Commission examine ensuite les taxes que les communes sont autorisées à appliquer en vertu de la loi du 3 Août 1926. Dès à présent, on connaît le rendement approximatif de trois taxes, à savoir :

Taxe sur la licence à la charge des commerçants de boissons :	440.000 F.
Taxe sur les véhicules automobiles :	800.000 F.
Taxe sur la publicité :	195.000 F.

La séance est levée à 21 heures 15'

Lille, le 13 Octobre 1926

LE SECRETAIRE,

*Eug. Chilaury*



L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions COMMISSION DES FINANCES qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction séance du 30 Novembre 1926 complémentaire.

L'Adm. Mun. réserve pour examen en réunion extraordinaire la question relative à l'é-

Présents : MM. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président, établissement  
COOLEN, Conseiller municipal, du budget primitif  
ROUSSEAU d. de 1927.

GILQUIN, Secrétaire.

LE 11.12.26  
M. PLANQUE.



Excusés : MM. DEVERNAY, DELLY, DOMPSIN & MEYER E.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

126.- LIQUIDATIONS DE PENSIONS :

Municipaux A ) Mme DEBACKER, Veuve d'un chauffeur au Palais des Beaux-Arts. Pension: 723frs,32 à partir du 12 Novembre 1926.

Octroi B ) DENEVE Richard, préposé spécial. Pension: 3.547frs,20 à partir du 1er Février 1927. Gratification de départ: 3.700 Frs.

C ) RONSE Jean, vérificateur. Pension : 3.790frs,80 à partir du 1er Février 1927. Gratification de départ: 3.950 frs.

D ) BEÏSON Eugène, préposé. Pension : 3.457frs,92 à partir du 1er Février 1927. Gratification de départ: 3.450 frs.

E ) MABESOONE Auguste, préposé spécial. Pension : 3.16frs,08, à partir du 1er Janvier 1927. Gratification de départ : 3.700 frs.

F ) Mme HALLEZ, veuve d'un préposé. Pension: 1.924 frs à partir du 9 Septembre 1926.

127.- HOSPICES DE LILLE :

A) Legs CALOINE. - La 3ème Commission émet un avis favorable à la décision prise par l'Administration des Hospices de renoncer au bénéfice du legs de Belle Rose CALOINE.

B) Legs DELEZENNE. - Avis favorable.

C) Vente d'arbres. - Avis favorable.

D) Aliénation de terrain à Hellemmes. Avis favorable.

128.- Musées, Legs PIHEN.

Admission en recette d'une somme de 5.043frs,84 et vote d'un crédit de 3.924frs,97.

129.- Office public municipal d'habitations à bon marché. Comptes pour 1925.

Budget supplémentaire pour 1926.  
Rapport adopté.

I30 - Tables déconnales de l'état-civil. Crédit.

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 9.175 Frs,71, à inscrire au compte de l'exercice 1926.

I31 - Saison théâtrale 1925-1926. Observations.

La 3ème Commission a pris communication du rapport de M. BARDOU; elle estime que les frais d'exploitation sont trop élevés et elle remet à une prochaine séance la fixation des crédits à inscrire au budget de l'exercice 1927.

I32 - Cotes irrécouvrables. Admission en non valeur.

Admission en non valeur d'une somme de 30.357 Frs 03 montant des loyers impayés des maisons provisoires de la rue Jeanne Hachette.

I33 - Budget pour l'exercice 1927. Dépenses.

La Commission examine ensuite les 120 premiers articles inscrits au budget de l'exercice 1927. Ces articles sont adoptés sans observation; ils avaient donné lieu à l'examen approfondi d'une Sous-Commission ayant tenu plusieurs séances à cet effet.

La séance est levée à 22 Heures.

Séance du 3 Décembre 1926.

---

Présents : MM. WILBERS, Adjoint au Maire, Président,  
COOLEN, Conseiller Municipal  
DEVERNAY d°  
DHILLY d°  
ROUSSEAU d°

GILQUIN Secrétaire.

Excusés : MM. DOLBEIN & MEYER Conseillers Municipaux.

II. le Président ouvre la séance à 20 Heures.

I34 - Caisse du crédit municipal. Règlement de la Caisse des retraites.

A l'unanimité, moins une voix, la 3ème Commission maintient l'avis émis par elle dans sa séance du 27 Juillet dernier estimant que la disposition relative aux pères de famille n'existe pas dans le règlement municipal et que d'autre part, aux termes dudit règlement, les pensions en aucun cas, ne peuvent dépasser les 2/3 du traitement.

I35 - Hospices de Lille. Règlement de la Caisse de retraites.

Avis favorable donné par la 3ème Commission.

I36 - Baraquements provisoires. Augmentation du droit de précarité.

La 3ème Commission estime qu'il y a lieu de calculer la redevance à raison de 1 Fr par mètre carré couvert; mais après discussion, il a été décidé, pour éviter un long travail de révision par le Service des Travaux; de proposer le paiement d'une redevance de précarité de 30 Frs par an et par baraquement, et à payer pour tous les baraquements existants, à partir du 1er Janvier 1927.

I37 - Distribution d'eau. Exercice 1925. Crédit supplémentaire.-

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 3.397 F 26

I38 - Ecole pratique de Jeunes filles. Crédit supplémentaire.-

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 25.000 frs.

I39 - Foire annuelle. Crédit supplémentaire.-

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 13.500 Frs.

I39 bis - Frais de traitement de malades indigents ayant leur domicile de secours à Lille. Crédit supplémentaire.-

Avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 10.000 Frs.

I40 A) - Pension de M. BROUTIN. Demande de révision.-

La 3<sup>ème</sup> Commission estime que la pension de M. BROUTIN, telle qu'elle est calculée, ne donne pas lieu à révision; elle est d'avis de renvoyer cette affaire au service du Contentieux à l'effet d'examiner si la loi sur les accidents du travail serait applicable à M. BROUTIN.

B) M. WELLHOFF. Demande de révision de pension.-

Avis défavorable exprimé par la 3<sup>ème</sup> Commission.

I41 - Pension LEGRAND. Sapeur-Pompier. Demande d'augmentation.-

Avis favorable à la proposition faite par le Service des Finances et tendant à accorder aux sapeurs-pompiers blessés au cours d'un service commandé, une majoration de 80% de la pension initiale. C'est d'ailleurs le régime adopté par délibération du Conseil municipal du 17 septembre 1920 en faveur des sapeurs-pompiers retraités. L'effet de cette mesure aurait lieu à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1927.

I42 - Secours : A ) Melle LEGAY Raymonde.

Melle LEGAY est décédée le 16 Novembre 1926 et dans ces conditions, il semble que la demande formulée par le Syndicat de la police de Lille ne comporte aucune suite.

B) Vve PESKENS.- Par application de la délibération municipale du 20 Janvier 1921, la 3<sup>ème</sup> Commission donne un avis favorable à l'attribution d'un secours de 275 Frs une fois donné.

I43 - Budget de l'exercice 1927. Examen des dépenses.-

M. le Président donne lecture de la suite des articles de dépense du budget. Le crédit : "Ecole Baggio, Accroissement et entretien de l'outillage" est ramené de 60.000 F. à 45.000 F.; les installations de l'annexe de l'école Baggio étant toutes neuves et prêtes à fonctionner. De même, le crédit : "Cours professionnels" est ramené à 250.000 F. pour se rapprocher des résultats de l'exercice en cours.

Théâtres- A la majorité, la 3ème Commission décide d'inscrire un crédit ordinaire de 800.000 Frs pour l'exploitation des Théâtres et un crédit extraordinaire de 150.000 Frs pour la construction des décors. Elle invite la Commission spéciale du Théâtre à réduire les frais d'exploitation, et notamment les frais généraux.

La séance est levée à 23 heures 30'.

-----  
Séance du 7 Décembre 1926

Présents : M.M. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président,  
DHILLY, Conseiller municipal,  
MEYER E. d°  
ROUSSEAU d°

GILQUIN Secrétaire,

Excusés: M.M. COOLEN, DEVERNAY, DOMPSIN, Conseillers municipaux.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures

I44 - Services municipaux. Liquidation de pension

LEFEBVRE Charles, Chef de bureau, Pension : 4.448 Frs 64, à partir du 1er Janvier 1927. Gratification de départ; 2.750 Frs

I45 - Cotes irrécouvrables. Admission en non valeur.-

Admission en non valeur d'une somme de 6.888 Frs 48 concernant divers produits du budget.

I46 Budget de l'exercice 1927- Recettes

M. le Président donne lecture des articles de recettes du budget de l'exercice 1927, il propose, parmi les taxes que les communes sont autorisées à établir, en application de la loi du 13 Août 1926, l'inscription des taxes suivantes au budget de l'exercice 1927:

I°- Taxe sur le revenu net de la propriété bâtie

2% au lieu de 1%, soit une recette présumée de...690.000 Frs par ailleurs le Conseil municipal, dans sa séance du 11 Mai 1926, en avait déjà décidé le relèvement.

Taxe sur la licence .....

Report ..... 690.000 F.

2°.- Taxe municipale sur la licence à la charge des commerçants de boissons.

M. le Président estime que les cafetiers et débitants de boissons sont, pour ainsi dire, les seuls commerçants qui bénéficient des nombreuses festivités que la Ville organise chaque année. Il semble qu'il est de toute justice de leur demander un léger sacrifice pécuniaire en raison des fortes dépenses que supporte la Ville pour les dites festivités.

La taxe maximum prévue dans la loi, soit 25 % de celle de l'Etat, donnerait au budget une ressource de 444.000 Frs, mais 300.000 frs seulement seraient inscrits au budget? Des renseignements seront demandés à l'Administration des Contributions indirectes à l'effet de savoir quels seraient les taux à déterminer pour les diverses catégories de licences, ci ..... 300.000 F.

3°.- Taxe sur les véhicules automobiles ..... 575.000 F.

soit le produit de trois trimestres en supposant que la taxe soit appliquée à partir du 1er Avril 1927. Par ailleurs, cette taxe a fait l'objet d'un vote du Conseil Municipal dans sa séance du 27 Octobre 1926.

4°.- Taxe municipale sur la publicité faite à l'aide, soit de panneaux-réclames, soit d'affiches, soit d'enseignes lumineuses.

25 % de la taxe d'Etat donneraient au budget une recette de 196.000 F. environ, mais il est prudent d'en estimer seulement le rendement à ..... 140.000 F.

TOTAL des ressources nouvelles que la loi du  
13 Août 1926 autorise la Ville à établir ..... 1.705.000 F.

147.- Budget ordinaire de l'exercice 1927.

Le budget ordinaire de l'exercice 1927 s'établit  
comme suit :

RECETTES, y compris le produit des taxes nouvelles .....	29.308.229 F.
DEPENSES .....	47.650.486 F.
	-----
Excédent de DEPENSES ....	<u>18.342.257 F.</u>

à couvrir par l'inscription de 294 centimes additionnels pour insuffisance de ressources.

Le nombre de centimes .....

Le nombre de centimes inscrit au budget de l'ex. 1926 est de 455.82

En admettant que ce nombre ne soit pas augmenté en 1927, il y a lieu de déduire :

1°- Pour insuffisance de revenus .....	294 c.	
2°- Pour le service des emprunts .....	37 c.97	331.97
		-----

Il resterait pour alimenter le budget extraordinaire une imposition de .....	123.85	
		-----

Le centime s'élevant à 63.520 frs. la somme en chiffres ronds serait de 7.743.000 francs.

La Commission examine ensuite les extraits du rapport dans lequel le Syndicat du personnel municipal signale les économies que l'on pourrait faire par suite de la réorganisation de certains services ainsi que les ressources nouvelles que la Ville pourrait se procurer en créant de nouvelles taxes, à savoir :

- 1°- Remboursement anticipé des emprunts. Avis défavorable.
- 2°- Poids public. Même avis que celui de la Sous-Commission
- 3°- Indemnité municipale aux instituteurs. D'accord avec la Sous-Commission
- 4°- Application des lois fiscales par le personnel communal. D'accord avec la Sous-Commission.
- 5°- Consolidation des traitements du personnel.  
La 3ème Commission donne, à la majorité, un avis défavorable à la consolidation du traitement du personnel municipal par l'incorporation d'une somme de 1.800 francs. La charge très lourde que supportera, dans quelques années la Caisse des Retraites des Services Municipaux, la situation économique instable dans laquelle nous vivons actuellement, et enfin la mesure plutôt injuste, car elle s'applique à tout le personnel sans distinction de grade ni d'emploi, sont autant de raisons motivant l'avis défavorable donné par la 3ème Commission qui estime, en outre, que les fonctionnaires municipaux ont la faculté d'améliorer leur pension de retraite en effectuant, par prélèvement sur l'indemnité mobile, des versements volontaires à la Caisse Nationale des retraites.
- 6°- Admission à la retraite. Avis défavorable de la Commission car cette proposition va à l'encontre des dispositions de l'article 8 de la loi du 14 Avril 1924 sur les pensions civiles.
- 7°- Entrepôts. D'accord avec la Sous-Commission
- 8°- Octroi. d°
- 9°- Indemnité de cherté de vie d°

La séance est levée à 22 heures 30'

Lille, le 8 Décembre 1926  
Le Secrétaire,  
E. GILQUIN

*gachy les  
D. exp. res. s. v. p.  
28.12.26*



COMMISSION DES FINANCES

-:-:-:-

Séance du 21 Décembre 1926

*ad. 33.*

*à l'attention et-expédia  
commun d'usage. Ce que  
ce proc. Verbal ne présente  
plus aucun intérêt.  
Inp. 28.12.26*



Présents : MM. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président,  
DEVERNAY, Conseiller municipal,  
MEYER. E. d°  
ROUSSEAU d°

GILQUIN, Secrétaire

Excusés : MM. COOLEN, DHILLY, DOMPSIN, Conseillers municipaux.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

I48.- Bureau de bienfaisance. Achat Façade de l'Esplanade, 26

Avis favorable.

I49.- Taxe municipale sur la publicité.

Rapport adopté.

I50.- Baraquements provisoires. Redevance de précarité. Augmentation.

Rapport adopté.

I51.- Fêtes publiques. Location de plantes

Avis favorable donné au tarif projeté.

I52.- Fêtes et cérémonies publiques. Crédit supplémentaire.

A l'unanimité, la 3ème Commission donne un avis défavorable à l'ouverture du crédit demandé, elle estime que les crédits ouverts en 1926 s'élevant à 425.000 Frs, il n'y a aucune raison d'ouvrir un crédit de 10.000 Frs pour organiser de nouvelles fêtes.

I53.- Taxe municipale sur la licence à la charge des commerçants de boissons

M. le Président donne lecture d'une protestation du Syndicat professionnel des cabaretiers et débitants de boissons, contre le projet de taxe municipale sur les licences.

Après en avoir pris connaissance, la 3ème Commission maintient le point de vue qu'elle a exprimé au cours de la séance du 7 Décembre courant.

M. le Président donne lecture .....

M. le Président donne lecture d'une note relative à la présentation du budget de l'exercice 1927.

Ce budget, tel qu'il est établi fait ressortir l'inscription de :

292,50	centimes,	pour insuffisance de revenus ordinaires,
37,97	"	pour remboursement des emprunts,
230,50	"	pour équilibrer les recettes extraordinaires et les dépenses de même nature.

-----  
560,97 centimes  
-----

Cette lecture donne lieu aux observations suivantes :

Théâtres municipaux. - Afin d'avoir un véritable aperçu de la gestion déficitaire des Théâtres municipaux, M. E. Meyer réclame la production d'un compte d'exploitation pour la saison 1925-1926 et d'un 2ème compte pour les trois premiers mois de la saison 1926-1927

Colonie de Marquette. - A propos des colonies de vacances, M. E. MEYER fait remarquer qu'il a été construit en 1926, un pavillon pour loger les enfants; qu'en 1927, un crédit de 200.000 Frs est inscrit au budget extraordinaire, pour la construction d'un 2ème pavillon et qu'il serait intéressant de connaître d'une manière définitive, le programme de tous les travaux à exécuter à la colonie de Marquette.

Bains lillois. - La 3ème Commission exprime le désir de connaître les décomptes définitifs des travaux exécutés à l'établissement des Bains Lillois. Il apparaît que le crédit de 300.000 Frs demandé devrait être justifié par la production des dits décomptes.

Construction de la Nouvelle Mairie. - M. E. MEYER fait des réserves sur l'emploi d'économies, provenant de rabais des entrepreneurs, à des travaux de construction d'un pavillon des Finances; il demande que l'on envisage l'aménagement des bureaux du service des Finances dans la construction actuelle de l'Hôtel-de-Ville, l'immeuble étant suffisamment spacieux pour loger tous les services.

La Commission a également exprimé le désir de connaître le montant des dépenses d'exploitation de la carrière de Maupertuis.

-:-:-:-:-

M. E. MEYER demande que l'on comprime les dépenses de travaux inscrites au Budget extraordinaire afin de réduire le nombre de centimes.

Après discussion, il a été décidé d'opérer des réductions sur les crédits suivants, à savoir :

<u>Construction de la Nouvelle Mairie .....</u>	3.000.000,"
<u>Salle d'éducation physique et de fêtes à Fives.....</u>	100.000,"
<u>Bâtiments universitaires, Grosses réparations.....</u>	200.000,"
<u>Distribution d'eau, Extension et amélioration des</u> <u>canalisations.....</u>	300.000,"
<u>Marchés Gentil Maiton et Saint-Nicolas, Grosses répa-</u> <u>rations.....</u>	100.000,"
<u>Bains lillois, Remise en état, Crédit supplémentaire..</u>	100.000,"

La Commission fixe à 50.000 Frs les dépenses d'inauguration du Monument aux Victimes de la Grande Guerre et de la Nouvelle Mairie.

Elle réclame un programme général des fêtes à prévoir au cours de l'année 1927.

En résumé, à la suite des réductions ainsi opérées, le projet de budget s'équilibre au moyen de l'inscription de 496,97 centimes, à savoir :

- 292,50 pour insuffisance de revenus ordinaires,
- 37,97 pour remboursement d'emprunts,
- 166,50 pour équilibrer le budget extraordinaire.

La séance est levée à 23 Heures 50'

Lille, le 24 Décembre 1926

Le Secrétaire,

*Cl. Eug. Chilaux*

L'Administration Municipale ratifie les propositions qui lui sont soumises, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires faisant l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.



Conseil d'Administration  
COMMISSION des FINANCES Réunion du 27-4-27  
M. PLANQUE

-----  
Séance du 22 Février 1927

Présents : M.M. VILLEMS, Adjoint au Maire, Président,  
ROUSSEAU, Conseiller municipal.

GILQUIN, Secrétaire.

Excusés : M.M. COLLEN, DEVERNAY, DHELLE, DOMESIN,  
E. HEYER, Conseillers municipaux.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.



I54 - LIQUIDATIONS DE PENSIONS.

La 3ème Commission donne un avis favorable à la liquidation des pensions ci-après :

Municipaux : A - Mme TIBAUX, Veuve d'un gardien au Palais des Beaux-Arts. Pension : 875, f88, à partir du 1er Février 1927.

B - HUGÉUX Jules, chauffeur à l'usine d'Emmerin. Pension : 3.024 f.56 à partir du 1er Mars 1927. Gratification de départ : 1.625 frs.

C - Mme VEREZ, veuve d'un commis principal. Pension : 1.501 f.66 à partir du 10 Janvier 1927.

Octroi : D - GUENEZ Julien, préposé. Pension : 3.655, f.68 à partir du 1er avril 1927. Gratification de départ : 3.450 frs.

Police : E - Mme JOLBART, veuve d'un brigadier de police. Pension : 1.859 f.33 à partir du 29 Janvier 1927.

F - COULEZ Charles, Secrétaire de police. Pension : 4.710 f.88 à partir du 1er mars 1927. Gratification de départ : 4.500 frs.

I55 - Cotes irrécouvrables. Admission en non valeur.

Admission en non valeur d'une somme de 3.572 f.07 dont l'irrécouvrabilité a été constatée.

I56 - Contributions des biens communaux. Crédit supplémentaire.

La 3ème Commission approuve l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 300.000 frs destiné au paiement des contributions réclamées à la Ville pour l'année 1926. A cette occasion, M. le Président déclare que le montant de certains articles du rôle paraît exagéré; il a demandé au Service des Contributions de la Mairie de rédiger des demandes en décharge ou en réduction. Ce service a fait le nécessaire auprès de la Préfecture.

.....

157 - Chemins vicinaux. Contingents. Crédit supplémentaire.

Vote d'un crédit supplémentaire de 835 f.23 destiné à permettre le paiement du contingent de la Ville dans les dépenses du personnel vicinal.

158 - DEMANDES DE SECOURS : Vve NEIRINCK - Vve PESKENS.

La 3ème Commission estime que la situation de ces deux personnes a déjà été examinée et qu'il n'y a pas lieu de revenir sur les décisions qui ont été prises antérieurement.

La 3ème Commission décide de remettre à une séance ultérieure l'examen des affaires suivantes :

Hospices de Lille. Hôpital-sanatorium pour tuberculeux. Construction. Demande de subvention.

Hospices de Lille. Budget primitif pour l'exercice 1927.

Bureau de Bienfaisance.

d°

Un avis favorable est donné au budget de l'Office public municipal d'habitations à bon marché pour l'année 1927.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Percepteur d'Hellemmes réclamant une gratification en raison du travail occasionné par le recouvrement des taxes municipales. Avis défavorable est donné à la demande du percepteur qui a été informé de cette décision.

La séance est levée à 22 heures 30'.

Lille, le 15 Mars 1927.

Le Secrétaire,

E. GILQUIN.

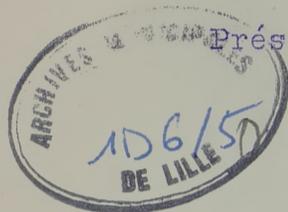
L'Administration Municipale ratifie les propositions qui lui sont soumises, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires faisant l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

COMMISSION DES FINANCES

Conseil d'Administration

Séance du 8 Mars 1927

du 27-4-27  
M. PLANQUEL



Présents: M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,  
Coolen, Conseiller Municipal,  
Dhilly, d°  
Meyer E. d°  
Rousseau d°  
Gilquin, Secrétaire



Excusés: M.M. Devernay et Domsin, Conseillers Municipaux

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

159.- Hospices de Lille. Budget de l'exercice 1927

L'ordre du jour appelle l'examen du budget des Hospices de Lille, pour l'exercice 1927, VANCOSTENOBEL, Secrétaire Général des Hospices, convoqué spécialement, assiste à la séance. Il donne des renseignements sur le budget qui comporte un excédent de dépenses de 1.902.534 frs.

Après avoir entendu M. VANCOSTENOBEL, M. le Président, au nom de la 3ème Commission, lui fait savoir qu'il ne peut accepter dans le cadre des dépenses ordinaires, les dépenses ci-après qui ont un caractère extraordinaire :

Buanderie centrale.-Remplacement de bâches à eau industrielle et d'aspiration des condensateurs .....	32.000 f.
Remplacement de deux calandres .....	20.000 f.

M. Vancostenobel déclare qu'il fera part de cette observation au Conseil d'Administration des Hospices de Lille.

La Commission s'est rendue compte que les crédits pour entretien des bâtiments semblaient très élevés et elle a décidé de réclamer à l'Administration des Hospices le devis estimatif des travaux à exécuter pour réparations et entretien, pendant l'année 1927, des établissements ci-après :

Hôpital de la Charité  
Hôpital St-Sauveur  
Hospice Général.

160.- Hospices de Lille. Hôpital-sanatorium pour tuberculeux. Construction. Demande de subvention.

Avant de donner son avis définitif sur la demande de subvention présentée par l'Administration des Hospices, la 3ème Commission décide qu'une demande sera adressée à M. l'Adjoint Verhaeghe à l'effet de connaître le montant annuel et approximatif des dépenses de fonctionnement du nouvel hospice. La Commission désirerait savoir, notamment ce qu'il en coûterait au budget de la Ville en ce qui concerne les malades lillois séjournant dans cet établissement;

de même quel serait le prix de journée pour 300  
400  
500 lits occupés.

161.- Bureau de bienfaisance. Budget pour l'exercice 1927.

La Commission a désiré connaître quel est l'emploi du crédit de 25.000 francs provenant du produit d'aumônes et de quêtes; de même quel est l'emploi du crédit de 50.000 f. pour la reconstitution du domaine utile des arrentements aliénés

163.- Bureau de bienfaisance. Aliénation de terrains à Lezennes.

Un avis favorable a été donné à l'aliénation d'un terrain situé à Lezennes, appartenant au Bureau de bienfaisance.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. E. LEYER, Conseiller Municipal. La Commission prend acte des observations y contenues.

La séance est levée à 33 heures 45'

Lille, le 15 Mars 1927

Le SECRETAIRE,

GILQUIN.

L'Administration Municipale ratifie les propositions qui lui sont soumises, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires faisant l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

COMMISSION DES FINANCES

Séance du 29 Mars 1927



Présents : M.M. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président,  
MEYER E., Conseiller municipal,  
ROUSSEAU, d°  
GILQUIN, Secrétaire.

Excusés : M.M. COOLEN, DEVERNAY, DHILLY, DOMPSIN,  
Conseillers municipaux.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

I64.- Pension Broutin, brigadier de police. Avis de M. le doyen DUEZ.

M. le Président donne lecture de l'avis de M. le Doyen Duez sur la question de savoir si la législation des accidents du travail serait applicable au cas de M. Broutin, brigadier de police en retraite, qui a été blessé par un chien au cours de son service.

La Commission prend acte de l'avis négatif de M. le doyen Duez; elle estime qu'il n'y a plus lieu de revenir sur cette affaire.

I65.- Distribution d'eau. Inondations des marais d'Emmerin et d'Haubourdin. Paiement d'indemnités. Crédit.

Avant de prendre une décision, la Commission désirerait savoir si la Ville doit être rendue responsable des inondations dans le voisinage des sources d'Emmerin. Cette affaire sera envoyée pour examen au Service du Contentieux.

I66.- Placement d'enfants anormaux en établissement médico-pédagogique. Crédit.

La 3ème Commission désirerait connaître par avance le nombre des enfants lillois fréquentant les écoles primaires qui sont atteints de troubles mentaux et susceptibles d'être soignés à l'asile de Dury-les-Amiens. A l'aide de ce renseignement, elle serait à même de fixer le montant de la charge future à inscrire au budget pour ce nouveau service, au cas où il n'apparaîtrait pas qu'une solution moins onéreuse puisse intervenir.

I67.- Hospices de Lille. Hôpital-sanatorium pour tuberculeux. Subvention de la Ville.

Avant de donner son avis sur la subvention demandée pour la construction de l'hôpital-sanatorium, M. le Président déclare que, sur la base du prix de journée de 20 frs, indiqué par M. l'Adjoint Verhaeghe, le budget ordinaire de la Ville serait grevé d'une nouvelle dépense d'environ 1.200.000 frs par an, atténuée d'une somme de 600.000 frs

déjà inscrite ...

déjà inscrite au budget pour l'hospitalisation des tuberculeux.

Il remarque que cette charge grèvera lourdement le budget de la Ville, puisque, actuellement l'Administration des Hospices n'arrive plus à combler le déficit de son budget ordinaire, déficit qui va sans cesse grandissant; pour cette raison, il propose de renvoyer cette affaire à l'Administration municipale pour un nouvel examen.

I68 - Hospices de Lille - Budget pour l'exercice 1927 - Renseignements complémentaires.-

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Vice-Président de la Commission administrative des Hospices suivant laquelle ladite Commission a décidé de porter au budget extraordinaire, le crédit de 42.000 frs prévu au Ch. I art. 14 des dépenses ordinaires pour remplacement de bâches et de calandres de la buanderie.

La 3ème Commission a pris ensuite connaissance des devis estimatifs des travaux à exécuter en 1927 pour l'entretien des établissements ci-après :

Hôpital de la Charité  
Hôpital St-Sauveur  
Hospice général

Elle a exprimé le désir que ces devis soient vérifiés par le service compétent de la Ville, certains travaux paraissant, par leur importance, ne devoir être compris parmi ceux d'entretien.

I69 - Bureau de bienfaisance. Budget pour l'exercice 1927 - Renseignements complémentaires.

Le prix du pain a été fixé, sur le budget du Bureau de bienfaisance, à 2 f 30 le kilog et celui du charbon à 240 frs la tonne actuellement, le prix du pain s'élevant à 2 f 10 le kilog et celui du charbon à 220 frs la tonne, une importante réduction de la subvention de la Ville peut être opérée. La Commission estime en conséquence, que la subvention inscrite pour 3.000.000 de francs peut être ramenée à 1.800.000 frs. Sous cette réserve, elle donne un avis favorable à l'établissement dudit budget.

I70 - Monuments historiques porte de Paris.-

La 3ème commission donne un avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 16.200 frs destiné à être affecté aux travaux d'entretien de la porte de Paris.

La séance est levée à 23 heures.

Lille, le 30 Mars 1927.

Le Secrétaire,

Eug. GILQUIN.

L'Administration Municipale ratifie les propositions qui lui sont soumises, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires faisant l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

Séance du 19 Avril 1927

1617  
Conseil d'Administration  
Réunion du 27 4 27  
M. REANOUC



Présents: M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,  
Coolen, Conseiller Municipal,  
Dhilly, d°  
Meyer E. d°

Gilquin, Secrétaire



Excusés: M.M. Devernay, Dompnin, Rousseau, Conseillers Municipaux

M. le Président ouvre la séance à 20 heures

171.- Circulation des chiens. Réglementation.

M. l'Adjoint TAFFIN convoqué spécialement ainsi que M. BOSSUT, Directeur des Abattoirs assistent à la séance. M. l'Adjoint Taffin développe le projet de fonctionnement de la fourrière aux chiens. La camionnette de la police serait aménagée avec cages séparées et remise à la fourrière. Le chauffeur et les hommes de peine employés à la capture seraient choisis dans le personnel des Abattoirs. L'élévation annuelle de la dépense serait de 12.000 frs.

M. le Président remercie M. TAFFIN des renseignements qu'il a bien voulu fournir et lui annonce que la Commission délibérera sur l'ouverture du crédit spécial à inscrire au budget supplémentaire.

Après le départ de M.M. Taffin et Bossut, M. le Président propose l'ouverture d'un crédit de 6.000 f. à inscrire au budget supplémentaire de 1927, la fourrière ne devant fonctionner vraisemblablement qu'avant juin.

168.- Hospices de Lille. Budget pour l'exercice 1927. Renseignements complémentaires

M. le Président fait connaître à la Commission que sur les devis estimatifs des travaux à exécuter dans les bâtiments hospitaliers en 1927, les dépenses ci-après paraissent devoir être classées dans les dépenses extraordinaires, à savoir :

<u>Hôpital de la Charité. Salles des malades. Aile gauche et aile droite; 3 couches peinture plus une couche ripolin</u>	
Total du devis .....	32.220 f.
<u>Hospice Général. Salle Sainte Marie Madeleine</u>	
Parquet sur lambourdes en chêne. 200 m2. Devis ..	15.000 f;
	<u>47.220 f.</u>

A l'unanimité, la 3ème Commission donne un avis favorable au budget des Hospices pour l'année 1927, sous réserve que la somme de 47.220 f. sera transportée des dépenses ordinaires au chapitre des dépenses extraordinaires.

- I70.- Sapeurs-pompiers. Subvention de l'Etat. Exercice 1926. Emploi.  
Admission en recette et en dépense d'une somme de 2.363 f.97
- I72.- Hospices de Lille. Installation du chauffage dans le 2ème pavillon et dépendances du service de médecine (Hôpital St-Sauveur).  
Avis favorable donné par la Commission.
- I73.- Subventions à diverses associations pour congrès. Ratification.  
Rapport adopté.
- I74.- Mandats spéciaux. Ratification.  
Rapport adopté.
- I75.- Dépenses imprévues. Ratification.  
Rapport adopté.
- I76.- Dettes arriérées. Ratification.  
Rapport adopté.
- I77.- Indemnités et secours. Vve PLACE.  
La Commission propose l'attribution d'un secours de 100 frs à Mme Vve Place.
- I78.- Recette municipale. Traitement du Receveur. Augmentation.  
Rapport adopté.

M. E. MEYER, conseiller Municipal, demande la parole à l'effet d'entretenir la Commission sur la situation financière du Bureau de Bienfaisance. Par suite de l'élévation du prix de toutes choses en 1926, cet établissement a employé ses disponibilités provenant de l'exercice 1925, en crédits supplémentaires pour distributions de secours en pain et en charbon. En 1927, la trésorerie du Bureau de Bienfaisance se trouverait gênée du fait qu'elle avance les sommes nécessaires au paiement des secours de chômage, sommes qui sont d'ailleurs remboursées dans le délai de 15 jours.

Pour parer à cette situation, M. MEYER propose d'accorder au Bureau de Bienfaisance la subvention de 2.000.000 de francs que la 3ème Commission a ramenée à 1.800.000 frs.

M. le Président déclare que la Commission ne pourra se prononcer que lorsqu'elle sera en possession du compte d'administration du Bureau de Bienfaisance pour l'année 1926. Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 23 heures.

Lille, le 20 Avril 1927.

Le Secrétaire,

E. GILQUIN.

1718 - Commission des Finances - P.V. de la réunion du 31 Mai 1927 -

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

L'Administration Municipale décide toutefois de réserver le cas Jeandouzy sur lequel elle statuera dans une séance ultérieure.

ROUSSEAU d<sup>c</sup>

GILQUIN, Secrétaire.

Excusé : M. COOLEN, Conseiller municipal

Absent : M. DOMPSIN, d<sup>c</sup>



M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

179.- Bureau de bienfaisance. Budget de l'exercice 1927.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. LEYER E. demandant, pour le Bureau de bienfaisance, le maintien à 2.000.000 de frs de la subvention accordée par la Ville.

M. le Président propose de remettre la question à une date ultérieure dès que le Bureau de bienfaisance aura produit son compte d'administration pour l'exercice 1926.

180.- Coefficient du coût de la vie. Communication.-

La 3ème Commission prend acte de la communication de M. le Préfet du Nord relative au coût de la vie dont le coefficient d'augmentation, par rapport à 1914, a été fixé à 6,88.

181.- Office public municipal d'habitations à bon marché Comptes d'administration et de gestion pour 1926. Budget supplémentaire pour 1927.-

Ce dossier sera soumis ultérieurement à l'examen de la Commission.

182.- Taxe municipale sur la publicité. Réclamations diverses.-

M. le Président donne lecture de réclamations émanant de divers syndicats ou associations. La Commission estime que la perception de la taxe n'est qu'à son début et qu'il serait prématuré de prendre, actuellement, une décision. Ce n'est qu'à la fin de l'année, lorsque le produit sera connu, que cette affaire pourra être examinée en connaissance de cause.

M. LEYER E. rappelle, à ce sujet, qu'une révision des taxes frappant le commerce a été envisagée par l'Administration Municipale.

Bureau de Bienfaisance .....

183.- Bureau de Bienfaisance, Ventes de terrains à Lille, à Marquillies et à Marcq en Baroeul. Avis.-

Avis favorable.

184.- Hospices de Lille. Legs de Velle MARQUANT.

Avis favorable.

185.- Lycées hors classe. Indemnité aux professeurs. Relèvement.

Avis favorable.

186.- Instituteurs et institutrices. Indemnité de logement. Relèvement.

La 3ème Commission propose le relèvement des indemnités de logement, suivant le tableau ci-après :

Instituteurs et institutrices célibataires .....	I.200 Frs.
Instituteurs et institutrices mariés sans enfant .....	I.500 "
Instituteurs et institutrices mariés, veufs ou divorcés avec un ou plusieurs enfants .....	I.500 "
Directeurs ou Directrices non logés.....	I.800 "

Relativement aux indemnités à accorder aux professeurs des Lycées et aux instituteurs et institutrices, la 3ème Commission, émet l'avis que le Conseil municipal proteste à nouveau en raison de ce que l'Etat met à la charge des villes des dépenses qui lui incombent.

187.- Liquidation de pensions :

Police a) WALTER Edmond. Pension de 4.182 Frs à partir du 1er Août 1927. Gratification de départ : 4.350 Frs.

Municipaux b) Vve BOUTOILLE. Pension de 2.147 Frs à partir du 2 Mars 1927.

c) Affaire JEANDOUZY.

M. le Président donne lecture de l'avis donné par M. le Doyen DURZ sur le cas de M. JEANDOUZY. La Commission estime qu'il n'y a pas lieu de revenir sur la décision qui a été prise antérieurement.

La séance est levée à 22 h. 30'

Lille, le 2 Juin 1927,

Le Secrétaire,  
Eug. G I E Q U I N .

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires faisant l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

Conseil d'Administration  
Réunion du 29/6/27  
Président M. PEARQUE

Présents : M.M. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président  
COOLEN, Conseiller Municipal,  
DHILLY, d<sup>e</sup>  
MEYER d<sup>e</sup>  
ROUSSEAU d<sup>e</sup>

GILQUIN, Secrétaire

Absents : M.M. DEVERNAY et DOMPSIN, Conseillers Municipaux.



M. le Président ouvre la séance à 20 Heures.

188.- Bureau de Bienfaisance. Budget primitif pour l'exercice 1927.  
Nouvel examen.

M. le Président donne lecture du travail qu'il a fait exécuter en ce qui concerne les ressources que le Bureau de bienfaisance a pu accumuler pendant les années 1918 à 1926 et qui lui ont permis de construire en partie un groupe d'habitations à bon marché et l'immeuble de la rue Jean sans Peur. Après une longue discussion, il a été convenu que des renseignements complémentaires seraient demandés au Bureau de bienfaisance.

189.- Traitement non soumis à retenue. Révision.

Rapport adopté.

190.- Bureau de bienfaisance. Comptes d'administration et de gestion.  
Ex. 1926.

Rapport adopté.

191.- Bureau de bienfaisance. Aliénation d'un terrain à Neurchin. Avis.

Avis favorable donné par la 3<sup>ème</sup> Commission.

192.- Internat annexé au Lycée Fénelon. Compte d'administration. Ex. 1926

Rapport adopté.

193.- Internat annexé au Lycée Fénelon. Remises d'ordre.

Rapport adopté.

194.- Internat annexé au Lycée Fénelon. Budget supplémentaire. Ex. 1927.

Rapport adopté.

195.- Caisse de Crédit municipal. Fondation Masurel. Budgets et comptes.

La 3<sup>ème</sup> Commission donne un avis favorable à l'établissement des

COMMISSION DES FINANCES

Séance du 28 Juin 1927

Présents : M.M. WILLEMS, Adjoint au Maire, <sup>Reunion du 7/6/27</sup> Président, M. PLANQUE  
COOLEN, Conseiller Municipal,  
DHILLY, d°  
MEYER, d°  
ROUSSEAU, d°

GIEQUIN, Secrétaire

Absents : M.M. DEVERNAY et DOMPSIN, Conseillers Municipaux.



M. le Président ouvre la séance à 20 Heures.

I88.- Bureau de Bienfaisance. Budget primitif pour l'exercice 1927.  
Nouvel examen.

M. le Président donne lecture du travail qu'il a fait exécuter en ce qui concerne les ressources que le Bureau de bienfaisance a pu accumuler pendant les années 1918 à 1926 et qui lui ont permis de construire en partie un groupe d'habitations à bon marché et l'immeuble de la rue Jean sans Peur. Après une longue discussion, il a été convenu que des renseignements complémentaires seraient demandés au Bureau de bienfaisance.

I89.- Traitement non soumis à retenue. Révision.

Rapport adopté.

I90.- Bureau de bienfaisance. Comptes d'administration et de gestion.  
Ex. 1926.

Rapport adopté.

I91.- Bureau de bienfaisance. Aliénation d'un terrain à Meurchin. Avis.

Avis favorable donné par la 3ème Commission.

I92.- Internat annexé au Lycée Fénelon. Compte d'administration. Ex. 1926

Rapport adopté.

I93.- Internat annexé au Lycée Fénelon. Remises d'ordre.

Rapport adopté.

I94.- Internat annexé au Lycée Fénelon. Budget supplémentaire. Ex. 1927.

Rapport adopté.

I95.- Caisse de Crédit municipal. Fondation Masarel. Budgets et comptes.

La 3ème Commission donne un avis favorable à l'établissement des

documents produits par le Crédit municipal. Elle fait remarquer, toutefois, que la subvention de l'Etat de 34.570 Frs non versée en 1926, ne devrait plus figurer au budget de l'exercice 1928 .

196.- Hospitalisés lillois. Argent de poche.

La 3ème Commission est d'avis de prendre à la charge de la Ville la dépense de 60.000 frs tout en manifestant le regret que le Conseil Général se désintéresse de cette question .

Quant au relèvement du subside à O.F.35 par jour au lieu de O F.25, cette proposition sera examinée lors de la discussion du budget de l'exercice 1928 .

197.- Office public municipal d'habitations à bon marché. Comptes d'administration et de gestion pour 1926. Budget supplémentaire pour 1927 .

Rapport adopté. Toutefois, M. MEYER E. exprime le voeu que la Ville de Lille n'ait pas à intervenir financièrement dans la construction du groupe Saint-Sauveur .

198.- Pension de M. FRUCHART, ouvrier au Cimetière du Sud.

Rapport adopté. Une pension de 541 F.65 sera servie à M. FRUCHART, sur le budget de la Ville, à partir du 5 Novembre 1926 .

199.- Vve ROUSSEL. Demande de secours.

La 3ème Commission donne un avis défavorable à la demande de Mme Vve ROUSSEL .

200.- Cotes irrécouvrables. Admission en non valeur .

Rapport adopté .

201.- LIQUIDATIONS de PENSIONS :

Municipaux : A) GOUDIN Gustave. Pension de 4.622 F.24 à partir du 1er Septembre 1927. Gratification de départ: 5.400 F.

B) Vve LESPAGNOL. Pension de 1.386 F.16 à partir du 13 Juin 1927.

Octroi : C) POISSONNIER Georges. Pension de 6.746 F.24 à partir du 1er Septembre 1927. Gratification de départ: 5.900 frs .

D) DEMORY François. Pension de 4.810 F.88 à partir du 1er Septembre 1927. Gratification de départ: 4.600 frs

E) Vve POIX. Pension de 2.000 frs à partir du 15 Juin 1927.

La séance est levée à 22H.30'

Lille, le 29 Juin 1927 .  
Le Secrétaire,  
GILQUIN.

ratifié  
Conseil d'Administration  
Réunion du 19.10.27  
M. PLANQUE

COMMISSION DES FINANCES

Séance du 27 Septembre 1927

Présents: M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,  
Devernay, Conseiller Municipal  
Dhilly, 3°  
Rousseau, 4°  
Gilquin, Secrétaire.

Excusés: M.M. Coolen et Meyer E, Conseillers Municipaux.  
Absent: M. Domsin, Conseiller Municipal.



M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

202.- Cotes irrécouvrables - Admission en non-valeur.-  
Rapport adopté.

203.- Retraités Municipaux - Majorations de pensions.-

La 3ème Commission propose en faveur des retraités de la Ville, l'attribution, à partir du 1er Janvier 1927, d'une indemnité supplémentaire et temporaire calculée en application du décret du 19 Septembre 1926.

204.- Hospices de Lille - Comptes d'administration et de gestion. Ex. 1926.-  
Rapport adopté.

205.- Hospices de Lille - Budget supplémentaire - Exercice 1927.-  
Rapport adopté.

206.- Hospices de Lille - Vente d'arbres à Anstaing - Avis.-  
Avis favorable.

207.- Caisse des retraites des employés des Hospices et du Bureau de Bien-  
faisance - Règlement - Modifications.-  
Rapport adopté.

208.- Bureau de Bienfaisance - Aliénation d'un terrain à Wattrelos - Avis.-  
Rapport adopté.

209.- Ville de Lille - Comptes d'administration - Exercice 1926.-  
Rapport adopté.

210.- Ville de Lille - Compte de gestion du Receveur Municipal. Exercice 1926.-  
Rapport adopté.

211.- Ville de Lille - Budget supplémentaire - Exercice 1927.-  
Rapport adopté.

212.- Liquidation de pension de M. ROBERT, chauffeur au Lycée Fénélon.-

La 3ème Commission donne un avis favorable à la pension de 1.070 frs, à partir du 1er Août 1927. Quant au secours à attribuer à M. ROBERT, l'affaire est renvoyée à la prochaine séance, des renseignements complémentaires devant être demandés au service compétent.

213.- Liquidation de pension de M. DREYFUS-JERANDOUZY - Avis.-

L'unanimité, la 3ème Commission décide qu'il n'y a pas lieu de revenir sur cette affaire, deux fois déjà, soumise à son examen.

214.- LIQUIDATIONS DE PENSIONS:

Municipaux: A) Vve BART. Pension de retraite de 2.408 f. 88 à partir du 28 Juin 1927.

.....

- B) Vve ROSSERT. Pension de retraite de 1.964 frs.16 à partir du  
II Juillet 1927
- C) Vve BOUCLY. Pension de retraite de 1.205 f.04 à partir du 22  
Août 1927
- D) PANICHELLI G. Pension de retraite de 3.986 f.64, à partir du  
1er Janvier 1928. Gratification de départ: 3.700 f.
- Police: E) FORRIERES J. Rte. Pension de retraite de 3.696 f.88, à partir  
du 1er Septembre 1927. Gratification de départ:  
4.350 frs.
- F) Vve SAPIM. Pension de retraite de 1.604 f.64, à partir du 28  
Avril 1927.
- Octroi: G) SERRURE Fernand. Pension de retraite de 4.807 f.60 à partir  
du 1er Novembre 1927. Gratification de départ:  
4.850 f.
- H) WISCART Félix. Pension de retraite de 4.209 f.76 à partir du  
1er Décembre 1927. Gratification de départ:  
4.850 francs.

215.- Demande de secours. Vve TERIN

La 5eme Commission propose d'accorder à Mme Vve TERIN un  
secours une fois donné de 450 francs.

216.- Institut Pasteur. Demande de subvention-

La proposition de la 5eme Commission concluant à une augmenta-  
tion de 70.000 frs sera retournée au service d'hygiène à l'effet  
d'obtenir de l'Institut Pasteur :

- 1° son budget pour l'exercice courant,  
2° le prix des analyses, vaccins, sérums, etc.. en 1924

217.- Divers malades en sanatoriums. Imputation de la dépense

La 5eme Commission donne un avis favorable pour l'imputation  
sur le crédit de 1927, d'une dépense de frais de traitement effectuée  
en 1926.

218.- Hospices de Lille. Aliénations de terrains à Loume et Annappes.  
Avis.

Avis favorable

219.- Entretien des propriétés acquises par la Ville. Crédit supplémentaire

Avis favorable à l'inscription, au budget supplémentaire de  
1927, d'un crédit de 15.000 francs

220.- Participation de la Ville dans les dépenses de dragage de la Deûle,  
entre la Porte de Dunkerque et l'écluse de la Barre.

Avis favorable à l'inscription, au budget supplémentaire de  
1927, d'un crédit de 28.000 francs

La séance est levée à 10 H. 30'

Lille, le 30 Septembre 1927

Le Secrétaire,

Eug. GILQUIN

*ratifié*  
Conseil d'Administration  
Réunion du 4. 10. 27  
M. PLANQUE

COMMISSION DES FINANCES

Séance du 11 Octobre 1927



Présents : M.M. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président.  
COOLEN, Conseiller municipal,  
ROUSSEAU, d°  
GILQUIN, Secrétaire.

Excusés : M.M. DEVERNAY, DHILLY, MEYER, Conseillers municipaux

Absent : M. DOMPSIN, Conseiller municipal.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.



221.- Affaire TURBELIN.

La Commission propose d'inscrire au budget supplémentaire de 1927, un crédit de 15.226 f 75 en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal départemental du Nord.

222.- Fourneaux économiques. Crédit supplémentaire.

La 3ème Commission donne un avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 90.000 frs pour assurer le fonctionnement des cantines pendant la 1ère partie de la saison 1927-1928.

223.- Hospitalisation des tuberculeux - Crédit supplémentaire.

La 3ème Commission regrette, une fois de plus, qu'un service de la Mairie n'ait pas observé les instructions relatives au contrôle des dépenses engagées. Malgré les indications fournies par la lettre de M. l'Adjoint DENEUBOURG en date du 1er Octobre 1927 et après examen des textes de la loi du 7 Septembre 1919 et des décrets des 10 Août 1920 et 24 Juillet 1924, il n'est pas apparu qu'il était impossible pour le service de l'Assistance, de se limiter au crédit de 600.000 frs.

En ce qui concerne le dépassement de crédit de 150.000 frs, la Commission se trouvant devant le fait accompli ne peut que s'incliner devant ses conséquences mais elle insiste d'une façon pressante auprès de l'Administration municipale pour que l'attention du service intéressé soit attirée par l'incorrection du procédé. Nulle part ailleurs les règles budgétaires n'ont été si peu observées. Elle demande à l'Administration municipale d'examiner à nouveau si le crédit de 500.000 frs demandé doit être définitivement inscrit au budget supplémentaire.

224.- Bains à prix réduits. Crédit supplémentaire.

La Commission donne un avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 50.000 frs; toutefois, en égard aux dépenses de fonctionnement des établissements de bains, elle estime que le prix du ticket devrait être porté à 1 f 50.

225.- Bureau de bienfaisance. Demande de subvention.

M. le Président donne communication d'une correspondance échangée avec le Bureau de bienfaisance à propos d'une demande de subvention de 2.000.000 frs.

M. le Président fait connaître à la Commission qu'à quatre reprises différentes il a demandé des renseignements sur la gestion financière du Bureau de bienfaisance pendant les années 1918 à 1926 et que ses lettres sont jusqu'ici restées sans réponse.

La séance est levée à 21 heures 1/2.

Lille, le 12 Octobre 1927.  
Le Secrétaire,  
Eug. GILQUIN.

*Ratifié*  
Conseil d'Administration  
Réunion du 5.11.27  
M. PLANQUE

COMMISSION DES FINANCES.

Séance du 25 Octobre 1927



Présents : M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,  
Devernay, Conseiller municipal,  
Dhilly, d°  
Rousseau, d°  
Gilquin, Secrétaire.

Excusés : M.M. Coolen, Conseiller municipal, d°  
Meyer B., d°

Absent : M. Dompsin, d°

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

226. - Subvention à l'Institut Pasteur - Demande d'augmentation.

Suivant convention en date du 20 Juillet 1914, la Ville de Lille s'est engagée à verser à l'Institut Pasteur, pendant 10 années, une subvention de 40.000 frs. Par délibération du 27 Avril 1924, la Ville qui, en principe n'était pas tenue de renouveler cet engagement, a néanmoins accordé à l'Institut Pasteur, pour 10 années à partir de 1925, une nouvelle subvention de 80.000 francs.

Dans sa séance du 24 Février dernier, le Conseil d'Administration de l'Institut Pasteur a sollicité une augmentation de la subvention de 80.000 francs.

La 3ème Commission a examiné le budget de cet établissement pour l'année 1927 se soldant par un déficit de 41.000 francs. Il résulte de cet examen qu'après le Département du Nord qui accorde une subvention de 100.000 francs, c'est la Ville de Lille qui consent à faire le plus gros sacrifice financier.

Dans ces conditions, la 3ème Commission propose de prendre à la charge de la Ville de Lille, pour l'année 1927, une somme de 20.000 francs à titre de subvention exceptionnelle et représentant la moitié environ du déficit budgétaire de ladite année, le complément pouvant être demandé par l'Institut Pasteur aux autres collectivités qui le subventionnent.

227. - Ecole Baggio - Construction d'une cantine.

A l'unanimité, la 3ème Commission estime que cette affaire fera l'objet d'un examen ultérieur, la saison scolaire 1927-1928 étant commencée.

.....

228 - Droits de voirie sur affiches métallisées. Suppression.

La 3ème Commission, après avoir pris connaissance de la note de M. le Secrétaire Général du 7 Septembre dernier, donne un avis favorable à la suppression du droit de voirie sur affiches dites "métallisées".

229 - Budget primitif pour l'exercice 1928. Aperçu.

M. le Président donne lecture des propositions budgétaires déjà examinées par les services du Secrétariat et des Travaux, pour l'année 1928.

La Commission estime que les crédits ci-après doivent être réduits, à savoir :

	Proposé pour :	A ramener à :
Art. 4. - <u>Travaux municipaux</u> :	640.000 f.	620.000 f.
" 5 - <u>Serv.mun.Transports</u> :	525.000 f.	500.000 f.
" 57 - <u>Fourn.et réparations de mobilier dans les bâtiments communaux:</u>	80.000 f.	70.000 f.

La séance est levée à 23 heures.

Lille, le 27 Octobre 1927.

Le Secrétaire :

Eug. GILQUIN.

2-4

COMMISSION DES FINANCES

Séance du 7 Novembre 1927

Présents : M.M. WILLEMS, Adjoint au Maire, Président,  
COOLEN, Conseiller municipal,  
DHILLY, d°  
ROUSSEAU, d°  
GILQUIN, Secrétaire.  
Excusés : M.M. DEVERNAY, Conseiller municipal,  
MEYER E. d°  
Absent : M. DOMPSIN.



M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

230.- Frais d'impression et de confection des matrices générales des communes.

Avis favorable donné par la Commission, à l'ouverture d'un crédit de 2.394 f 39 à inscrire au budget supplémentaire de 1927.

231.- Hospices de Lille. Legs Vve DEFAUX-BELLET. Avis.

La 3ème Commission approuve les conclusions du rapport de la Commission administrative des Hospices refusant, pour insuffisance d'actif, le legs de Mme Vve DEFAUX.

232.- Budget primitif pour l'exercice 1928. Propositions.

M. le Président donne lecture des propositions budgétaires émanant des services de M.M. DENEUBOURG et FAVIERES, Adjoint au Maire.

Art. 101.- Assistance médicale. Tuberculeux. Traitement en établissements de cure.

M. ROUSSEAU, Conseiller municipal, trouve excessive la dépense de 900.000 frs. Il fait toutes réserves car il faut tenir compte des possibilités générales du budget. A la majorité, la 3ème Commission propose qu'une somme de 800.000 frs sera inscrite au budget pour ce service étant entendu que ce crédit sera augmenté de l'importance des recettes représentant la participation des familles, non bénéficiaires de l'Assistance publique, dans les frais d'hospitalisation des malades.

Art. 102.- Subvention au Bureau de bienfaisance.

La Commission propose d'inscrire une somme de 1.700.000 frs à titre de subvention de la Ville; elle espère, étant donnée la baisse du prix du pain et du charbon, que cet établissement pourra équilibrer son budget pour l'exercice 1928.

Art. 135.- Addition à la fondation Boucher de Perthes. Primes municipales.

Le crédit de 8.000 frs en 1927 est porté à 16.000 frs pour 1928. La Commission prend acte de la promesse faite par M. le Maire, le 14 Juillet dernier, à la séance de distribution des primes.

Art. 166 Bis.- Education des adultes (Article nouveau).

La Commission propose un crédit de 15.000 f. au lieu de 26.000, soit 5.000 f. pour les cours d'adultes et 10.000 f. pour conférences, causeries et projections. Elle estime que la subvention de 11.000 f. demandée par M. FAVIERES pour des bibliothèques privées d'intérêt public et du matériel constitue une nouvelle dépense qui ne peut être envisagée pour le moment.

La séance est levée à 22 heures 15'

Lille, le 8 Novembre 1927.  
Le Secrétaire : Eug. GILQUIN.

COMMISSION DES FINANCES

22-4

Séance du 15 Novembre 1927.

Présents : M. Willems, Adjoint au Maire, Président,  
Coolen, conseiller municipal,  
Devernay,                   d°  
Dhilly,                       d°  
Meyer E.                   d°  
Rousseau,                   d°

Gilquin, Secrétaire

Absent : M. Domsin, conseiller municipal.



La séance est ouverte à 20 H. 10'

M. le Président donne lecture des propositions budgétaires pour l'exercice 1928.

Art. 26.- Cimetières  
Crédit pour 1927 ..... 443.200 F.  
Crédit demandé pour 1928 ..... 450.000 F. soit une  
augmentation de ..... 6.800 F. pour per-  
mettre les travaux d'abatage d'arbres. La 3ème Commission  
estime que la dépense peut être facilement ramenée à  
443.000 F. pour 1928, puisque 3 emplois de fossoyeurs ont  
été supprimés par suite de décès.

Art. 66.- Propreté publique  
L'examen de ce crédit est réservé; M. Lobert devant fournir  
des renseignements complémentaires sur le fonctionnement  
de son service.

Art. 68.- Eaux - Crédit demandé : 1.100.000 F. - La 3ème Commission  
propose 1.085.000 F. - La réduction de 15.000 F. est motivée  
par la suppression de quelques emplois d'une part et par la  
baisse du prix du charbon et des métaux d'autre part.

Art. 71.- Bains municipaux. La Commission demande à être renseignée  
sur les conséquences du nouvel horaire appliqué dans les  
établissements de bains. Il a été constaté que depuis que  
la fermeture a été fixée à 19 H. 30' au lieu de 18 H. aucun  
client, pour ainsi dire, ne se présente dans les premiers  
jours de la semaine entre 18 H. et 19 H. 30 et il s'ensuit  
une augmentation de dépense de chauffage et d'éclairage.  
Etablissement du Boulevard de la Liberté. - La dépense de  
charbon est passée de 76.000 F. en 1926 à 110.000 F. en  
1927. La Commission désire connaître les raisons d'une  
telle augmentation.

Article 77....

Art. 77.- Inspection médicale des écoles.-

Crédit pour 1927 : 96.000 F.  
Crédit pour 1928 : 105.000 F.

-----  
Augmentation : 9.000 F.

La Commission désire connaître les motifs de cette augmentation.

Art. 130.- Syndicat des ouvriers boulangers. Subside pour placement des ouvriers chômeurs : 500 Frs.

La Commission propose de supprimer ce crédit qui semble faire double emploi avec le crédit 133 : "Subvention à l'Office départemental de placement" : 15.000 Frs.

Art. 159 et suivants relatifs à l'Enseignement technique.

Des renseignements complémentaires seront demandés à M. l'Adjoint Masson.

Art. 191.- Théâtres.-

La Commission propose de porter le crédit à 1.200.000 Frs. L'exploitation des théâtres ayant coûté au cours de l'exercice 1926 la somme de 1.195.866 F. 24. De plus, la Commission voudrait connaître les raisons pour lesquelles un troisième régisseur a été nouvellement nommé au Grand Théâtre.

Art. 197.- Fêtes et cérémonies publiques.-

Il est proposé d'inscrire un crédit de 350.000 F. pour les fêtes et un autre crédit de 15.000 F. pour frais de réception, étant entendu que le montant des heures supplémentaires payées aux employés municipaux à l'occasion des réceptions sera imputé sur ce dernier crédit.

Art. 200.- Subsides à diverses associations pour participation à des congrès.-

La Commission propose de ramener le crédit à 7.000 Frs, le Congrès fédéral des associations syndicales ne devant avoir lieu qu'en 1929.

La séance est terminée à 10 H 50.

Lille, le 17 Novembre 1927.

Le Secrétaire,  
E. GILQUIN

C-4

COMMISSION DES FINANCES

Séance du 22 Novembre 1927



Présents : M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,  
Dhilly, Conseiller municipal,  
Meyer, J. d° d°  
Rousseau, d° d°  
Gilquin, Secrétaire .



Excusés: M.M. Coolen, Devernay, Domsin, Conseillers  
Municipaux .

-----

La séance est ouverte à 20 heures .

M. WILLEMS donne lecture d'une lettre de M. le Président de la Caisse des Ecoles, en date du 8 Octobre, demandant que le crédit supplémentaire voté dans la séance du 28 du même mois, soit porté de 350.000 à 450.000 f.

Ladite lettre fait ensuite connaître qu'il résulte d'une situation fournie le 19 courant par M. l'Adjoint RAGHEBOOM que le déficit prévu sera au 31 Décembre de 510.000 f.

A l'unanimité, la Commission fixe à 350.000 F. la subvention complémentaire faisant l'objet de la première demande de la Caisse des Ecoles; elle estime que les crédits inscrits au budget primitif ne devraient jamais être dépassés étant donné leur caractère limitatif.

Le rôle de la Commission des Finances n'est pas d'entériner purement et simplement les demandes de crédits supplémentaires qui lui sont soumises et elle insiste une fois de plus pour que cette pratique soit interdite aux différents services municipaux. Au surplus, aucune dépense supplémentaire ne devrait être engagée sans que la Commission ait donné son avis .

Propreté publique.- Après explications produites par le Directeur du Service de la Propreté publique, la 3ème Commission fixe pour 1928, à 4.300.000 frs le crédit destiné au fonctionnement de ce service .

Ecole Baggio;- Dans les propositions budgétaires de l'école Baggio, une somme de 94.200 frs est demandée pour le fonctionnement de la cantine en 1928. Le prix du repas fixé à 2fr50 produira vraisemblablement une recette de 60.000 frs soit une somme de 34.200 frs à la charge de la Ville .

En vue de réduire ce déficit, la 3ème Commission propose de porter le prix du repas à 3 frs à partir du 1er Janvier 1928. A cette occasion M. ROUSSEAU exprime le désir que le fonctionnement de la cantine soit confié au concierge de l'école, à ses risques et périls, comme cela se pratique d'ailleurs à l'école Franklin. Dans cette école, une somme de .500 frs pour achat de matériel est mise simplement à la charge de la Ville .

Ecole Valentine Labbé......

Ecole Valentine Labbé - La Commission propose également d'augmenter le prix du repas, la gestion de la cantine ayant fait ressortir au cours des sept premiers mois de l'année 1927, un déficit de 14.000 Frs.

Cours professionnels - La Commission fixe à 250.000 Frs le crédit destiné au fonctionnement des cours professionnels en 1928, ce chiffre est d'ailleurs le même que pour l'année 1927.

Bains à prix réduits - Un titre de recette a été lancé contre la Manuf facture des Tabacs pour bains de baignoires fournis au personnel. Le prix du ticket a été fixé à I F. au lieu de I F.25 chiffre indiqué au tarif.

A une demande du Service des Finances réclamant la délibération municipale autorisant la délivrance de bains de baignoire au prix de I F. L. le Président donne lecture des renseignements fournis par M. le Directeur du Bureau d'Hygiène.

A l'examen, deux constatations ont été faites :

1° la mesure qui a été acceptée en faveur de l'Administration des Tabacs est déjà appliquée au bureau de bienfaisance, à la Compagnie du Chemin de fer du Nord et à la Cie de Fives-Lille, avec cette différence que ces administrations paient le prix normal du bain; on peut craindre qu'elles réclament la même faveur et supposer que d'autres collectivités réclament aussi.

2° - il convient de remarquer que depuis que cette mesure est appliquée sans que le Conseil municipal ait approuvée le tarif des bains a été relevé à partir de 1928.

Education des adultes - M. le Président donne lecture d'une lettre de M. l'Adjoint FAVIERES protestant contre la réduction de 17.000 Frs proposée par la Commission des finances sur ce crédit. Après lecture la 3ème Commission propose de porter le crédit à 20.000 Frs, chiffre accepté par M. l'Adjoint Favier.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Secrétaire Général relative à la révision des taxes inscrites au budget de la Ville et frappant spécialement le commerce.

La Commission prend acte de cette communication et décide d'attendre les propositions qui seront faites par la 3ème Commission.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Directeur des Contributions directes relative à la révision à Lille de la valeur de la propriété non bâtie.

Le produit de la taxe .....

Le produit de la taxe sur la valeur vénale des propriétés non bâties n'a, pour ainsi dire pas changé depuis 1902 et il est incontes-  
table que la propriété a augmenté de valeur. L'Administration des Contributions directes propose d'effectuer le travail de révision de 40.000 parcelles de terrain pour un prix d'environ 18.000 Frs. Elle compte que le travail sera terminé dans le cours de l'année 1928 et la taxe établie sur de nouvelles bases pourra être appliquée en 1929.

La Commission donne un avis favorable pour que ce travail soit effectué; cette proposition, bien entendu, serait soumise à l'examen du Conseil municipal.

L'ordre du jour appelle ensuite la lecture des articles du budget des recettes :

Articles 52 et 53.- La Commission propose le relèvement des indemnités à payer par les familles pour frais d'atelier aux écoles pratiques de garçons et de jeunes filles, ces indemnités étant par trop minimes.

Pour les cours spéciaux et les études aux écoles Rollin, Montesquieu, Descartes, Louis Blanc et Victor Duruy, la Commission propose de fixer la redevance à 20 Frs par mois au lieu de 10.

La séance est levée à 23 H 30.

Lille, le 23 Novembre 1927

LE SECRÉTAIRE,

Eug. GILQUIN

*Rasillé*  
Conseil d'Administration  
Réunion du 14 DEC 1927  
M. PLANQUE

COMMISSION des FINANCES

Séance du 14 Décembre 1927



Présents : M. Willems, Adjoint au Maire, Président  
Coölen, Conseiller Municipal  
Deverney, d°  
Dhilly, d°  
Meyer E., d°  
Rousseau, d°  
Gilquin, Secrétaire.

Excusé : M. Domsin, Conseiller Municipal.

Traitement non soumis à retenue. Application du nouveau coefficient.

Rapport adopté.

Demande de rajustement des traitements sur l'indice 5 - Suite à donner.

La Commission décide de se réunir mardi 20 Décembre à l'effet de se rendre compte des charges futures que supportera la Caisse des Retraites des Services Municipaux par suite du rajustement des traitements sur l'indice 5. Des situations seront demandées au Service des Finances à l'effet de connaître les opérations financières de la Caisse des Retraites depuis 20 ans ainsi que les charges futures résultant de l'application de ladite mesure.

La Commission examinera s'il n'y aura pas lieu, afin d'accroître les ressources de la Caisse des Retraites de porter de 5 à 6 le taux de la retenue sur les traitements.

Demande de redressement des traitements fixes des fonctionnaires des catégories moyennes et supérieures.

Plusieurs membres de la Commission estiment que les échelles de traitements des fonctionnaires dont il s'agit doivent être rajustés sur l'indice 5 comme il est proposé pour les traitements des agents subalternes.

Après discussion, cette proposition est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

En conséquence, les échelons ci-après : 17.500 - 20.000 - 22.500 - 25.000 (maxima) sont proposés pour les chefs de bureau.

En ce qui concerne le Secrétaire Général Adjoint et les directeurs de 1ère et 2ème catégories, les maxima proposés ont été respectivement fixés à 32.000, 30.000 et 27.000 Frs et la Commission a laissé au Secrétaire le soin d'établir un projet d'échelles qu'elle examinera lors de sa prochaine réunion.

Les conclusions du rapport relatives à M. le Docteur Ducamp :  
Echelle de traitement du Secrétaire Général adjoint et classement au traitement maximum font l'objet d'un avis favorable.

A ce sujet, la situation du Directeur de l'Abattoir est évoquée par un membre de la Commission. Celle-ci est d'avis qu'il n'y a pas lieu de délibérer sur ce cas qui n'a fait l'objet d'aucune remarque dans le rapport soumis à son examen.

La Commission, par 3 voix et 3 abstentions, propose comme point de départ des nouveaux traitements le 1er Juillet 1927 étant entendu qu'ils comportent l'incorporation des 1.800 Francs.

Il est également décidé que la situation de M. le Secrétaire Général sera réglée par le Conseil d'Administration.

Indemnité de départ à M. POTENTIER, ex-commissaire central de police.

Le rapport fixant à 5.000 francs l'indemnité à servir à M. POTENTIER est adopté par 2 voix, 3 membres s'étant abstenus.

Demande de rétablissement du grade de Sous-Chef de bureau.

Rapport adopté; la Commission estimant qu'il n'y a pas lieu de rétablir ce grade.

Police et Octroi. Demande de création d'une classe exceptionnelle pour les agents et préposés d'octroi.

Rapport concluant au rejet de la demande, adopté.

Sapeurs-pompiers volontaires. Pension de retraite. Majoration.

Par 3 voix et 2 abstentions, la Commission décide d'adopter les conclusions du rapport; l'application de la mesure étant fixée à partir du 1er Janvier 1927.

Société des droits d'auteur. Renouvellement du contrat.

La Commission se rallie à la proposition faite par M. le Chef du Service des fêtes, Rapport du 8 octobre 1927.

M. ROBAERT, ex-chauffeur au Lycée Fénelon. Indemnité.

La Commission propose une indemnité une fois donnée de 3.000 frs.

OCTROI. Liquidation de pensions :

- a) DELELIS Auguste. Pension de 5.609, f.04 à partir du 1er Février 1928.  
Indemnité de départ : 5.400 francs.
- b) THIEFFRY Benjamin. Pension de 4.755, f.93 à partir du 1er Février 1928.  
Gratification de départ : 4.850 francs.

La séance est levée à 23 heures 10'.

Lille, le 15 Décembre 1927.

Le Secrétaire,

E. GILQUIN

*Ratifié*  
Conseil d'Administration  
Réunion du 26 DEC 1927  
M. PLANQUE

COMMISSION DES FINANCES.

*924*  
117

M.M. les membres de la 3ème Commission se sont réunis à la Mairie de Lille le 20 Décembre 1927 à 20 heures sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

Présents: M.M. WILLEMS, Adjoint au Maire,  
DHILLY, Conseiller municipal,  
MEYER E. d.  
ROUSSEAU, d.  
Excusés: M.M. COOLEN, d.  
D'EVERNAY, d.  
Absent: M. DOMPSIN. d.



Assistait également à la réunion, M. GILQUIN, Directeur du Service des Finances ayant pris part aux travaux de la Commission.

Deux questions très importantes figurent à l'ordre du jour: Personnel municipal. Demandes de rajustement des traitements - Examen des taxes frappant spécialement le commerce, et l'importance des éléments d'information fournis à propos du rajustement des traitements motivant un nouvel et complet examen de ces questions, il est décidé, en raison de l'absence de plusieurs membres, de le renvoyer à la prochaine séance fixée au 27 Décembre pour avis définitif. Les membres de la Commission seront priés avec insistance de ne pas faire défaut.

La Commission examine ensuite quelques affaires d'une importance secondaire.

250 - Service du Poids public aux Halles centrales. Achat d'une balance pour les petites pesées.

La Commission propose d'adopter le rapport sur cette affaire concluant au vote d'un crédit de 4.500 frs ainsi qu'à la création d'une perception de 0 F 40 par pesée dès que la balance aura été installée.

251.- Lycée Fénélon. Internat, Remises d'ordre.

avis favorable aux demandes présentées par les parents des élèves DELACOURT et BRUISMAN.

252.- Lycée Fénélon, Crédits supplémentaires pour l'année 1927.

La Commission donne un avis favorable à une demande de crédits de 11.210 frs dont une partie soit 3.260 frs représentant la part de l'Etat figurera aux recettes du compte de l'Internat.

253.- Lycée Fénélon, Internat, Budget primitif pour l'année 1928.

La Commission donne un avis favorable à l'établissement du Budget qui se solde par un excédent de recette de 1.843 F 50 toutefois, Mme la Directrice ayant fait inscrire son indemnité pour 5.000 frs au lieu de 1.800 frs, la Commission estime que cette dernière somme doit être maintenue; la Ville qui a supporté les déficits de l'Internat pendant les dernières années doit profiter aussi du boni d'exploitation qui peut se révéler en clôture d'exercice.

Reunion commencée à 20 H 20', terminée à 21 H 10'

Lille le 21 Décembre 1927

Le secrétaire.

E. GILQUIN.



3ème Commission

9-4

MM. les membres de la 3ème Commission se sont réunis à la Mairie de Lille, le 24 Janvier 1928 à 20 heures, sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents: M. Meyer E. Conseiller municipal  
Rousseau, d°

Excusés: M. M. Coolen, Devernay, Dhilly, Domsin, Conseillers municipaux.

Assistait également à la réunion, M. Gilquin, Directeur du Service des Finances ayant pris part aux travaux de la Commission.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

- 254 - Frais de confection des matrices des taxes communales de remplacement d'octroi - Crédit.  
Rapport concluant à l'ouverture d'un crédit de 3.484 f 20-Adopté
- 255 - Travaux d'entretien aux édifices classés - Crédit supplémentaire.  
Rapport concluant à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 7.700f adopté
- 256 - Sociétés de secours mutuels - Crédit supplémentaire.  
Rapport concluant à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 4.200 f adopté. La Commission émet le vœu qu'à l'avenir, les renseignements destinés à la répartition de la subvention de la Ville aux sociétés de secours mutuels, soient adressés au service des Finances dans le courant de Juin de chaque année; on évitera ainsi l'ouverture tardive d'un crédit supplémentaire.
- 257 - Bureaux de poste de Fives et de St-Maurice-Prolongation des heures d'ouverture - Redevance à verser.  
Rapport adopté - La dépense qui était en 1927 de 2.700 f sera inscrite au budget primitif de 1928 pour la somme de 4.800 frs.
- 258 - Cotes irrécouvrables - Admission en non valeur  
Rapport concluant à l'admission en non valeur d'une somme de 11.034<sup>f</sup>,09 adopté. La Commission a constaté que beaucoup de créances étaient admises en non valeur à la suite d'erreurs dans l'imposition; l'attention du service devra être appelée sur ce point.
- 259 - Hospices de Lille - Budget primitif pour 1928.  
Rapport adopté. Un Conseiller attire l'attention de la Commission sur l'augmentation de la subvention demandée soit 2.082.700 frs alors qu'en 1927 celle-ci n'était que de 1.902.534 frs.  
M. le Président répond que de toute manière, le montant de la subvention ne sera définitivement fixé qu'après production du compte administratif et vérification des écritures des Hospices de l'exercice 1928.
- 260 - Bureau de Bienfaisance - Budget supplémentaire pour 1927.  
Rapport adopté.

- 261.- Bureau de Bienfaisance. Aliénation rue Auguste Mourcou. Avis.  
Avis favorable .
- 262.- Centre anticancéreux lillois. Opérations financières de l'année 1927.  
Règlement .  
Rapport adopté. La Commission propose le règlement du déficit de 8.662 Frs constaté au cours de l'année 1927 .
- 263.- Fonds municipal de chômage. Indemnité à M. BREUNIN, Receveur du  
Bureau de Bienfaisance .  
Rapport adopté. La Commission attire l'attention de l'Administration municipale sur le nombre de bénéficiaires du fonds municipal de chômage constaté au 31 Décembre 1927 eu égard à celui existant au 1er Janvier de la même année, cette comparaison fait ressortir une amélioration sensible de la situation .
- 264.- Traitements des professeurs de l'École des Beaux-Arts. Demande de  
relevement .  
Un membre de la Commission fait remarquer que les professeurs de dessin, sculpture et peinture réclament le même traitement que les professeurs de dessin des lycées nationaux; il semble qu'il serait logique que les professeurs de mathématiques, de statique, soient eux aussi payés au même tarif que les professeurs de sciences des lycées nationaux. Sous réserve de cette observation, les conclusions du rapport sont adoptées .
- 265.- Fédération des Syndicats de l'Épicerie en détail du Nord de la France.  
Taxe d'octroi sur les vins en bouteilles. Demande de suppression.  
La Commission estime que la suppression de l'Octroi étant à l'ordre du jour, la proposition de la Fédération des Syndicats de l'Épicerie sera examinée lors de la discussion de cette affaire .
- 266.- DEMANDES DE SECOURS :
- a) Mme VALEMBOIS, veuve d'un fossoyeur au Cimetière de l'Est.  
La Commission propose un secours une fois donné de 850 frs .
  - b) Mme MATHON, veuve d'un fossoyeur au Cimetière du Sud .  
La Commission propose un secours une fois donné de 325 frs .
  - c) Mme DUBUS, veuve d'un concierge au Cimetière de l'Est .  
La Commission estime qu'il n'y a pas lieu de retenir la demande de Mme Vve DUBUS étant donné la faveur qu'elle a obtenu de l'Administration en bénéficiant du logement .
  - d) Mme LEPLAT, veuve d'un garde de bois .  
La Commission propose un secours une fois donné de 175 frs .
  - e) Héritiers BOULANGER, paveur au Service de la Ville .  
M. BOULANGER ayant été payé au cours de sa maladie : 3 mois à traitement plein et 3 mois à demi traitement, la Commission estime qu'il n'y a pas lieu de retenir la demande de M. Marcel DU-JARDIN, secrétaire de la section des ouvriers du Syndicat du personnel .
  - f) Mme LAMERANT, veuve d'un brigadier de police.  
Avis défavorable, Mme LAMERANT ayant bénéficié en 1924 et 1926 de deux secours exceptionnels .
- 267.- Mme PLACE, veuve d'un agent de sûreté. Demande de révision de pension  
La Commission estimant équitable le secours de 510 Frs accordé en 1912 jusqu'en 1921 propose de ne pas retenir la demande formulée par le Syndicat de la police . La pension de Mme PLACE vient du reste d'être augmentée par application des dispositions de la délibération du 28 Octobre 1927 .

268 - BEAGHE Louis, terrassier au Cimetière du Sud. Pension de retraite.  
La Commission émet un avis favorable à l'obtention d'une pension de 560 Frs à partir du 1er Janvier 1928.

269 - DELBECQUE Hippolyte, jardinier, Pension de retraite.  
La Commission émet un avis favorable à l'obtention d'une pension de 1.500 Frs à partir du 1er Janvier 1928.

270 - LIQUIDATIONS DE PENSIONS :  
Services municipaux : La Commission émet un avis favorable aux deux liquidations de pensions ci-après :

a) LIGNART Désiré. Pension de 4.753 F.36 à partir du 1er Janvier 1928. Gratification de départ : 4.150 F.

b) Vve COUVREUX. Pension de 2.389 F. à partir du 6 Décembre 1927.

c) VANDORME Maurice - La 3ème Commission estime que le certificat signé par trois docteurs constatant une incapacité permanente partielle de travail de 55 à 60 % n'est pas suffisant pour l'obtention d'une pension; le règlement de la Caisse des Retraites accordant les pensions d'invalidité exige que les employés soient dans l'impossibilité absolue d'assurer l'exercice de leurs fonctions.

Il convient de faire connaître que M. Vandorme ne quitte pas ses fonctions pour raisons de santé mais pour occuper à l'Office départemental des Habitations à bon marché un emploi similaire à celui qu'il abandonne.

271 - Bains municipaux. Fonctionnement. Communication de M. L'Adjoint BARDOU  
La Commission prend acte de la communication de M. BARDOU, adjoint délégué à l'hygiène sur le fonctionnement des bains municipaux, elle fait toutefois remarquer que des économies sérieuses pourraient être obtenues en limitant la consommation du charbon.

272 - Examen des taxes frappant spécialement le commerce. Droits de voirie  
Modification du tarif.

La 3ème Commission n'a pas retenu la proposition faite par le Service des Travaux.

La 3ème Commission estime qu'en ce qui concerne les redevances annuelles pour saillies, enseignes, écussons, attributs, un nouvel aménagement pourrait être obtenu en supprimant les impositions de peu d'importance et en augmentant par ailleurs le tarif des redevances de la Hors-zône et de la 1ère zone de manière à obtenir pour la Ville un produit constant.

Cette question est renvoyée au service des finances pour étude et propositions qui seront examinées lors de la prochaine réunion de la 3ème Commission.

Caisse des Ecoles - La Commission estimant qu'un certain nombre de marchés a donné lieu à des dépassements bien supérieurs à leur évaluation, propose de demander des renseignements à ce sujet au service compétent.

La séance est levée à 23 heures 30.

Lille, le 25 Janvier 1928

LE SECRETAIRE,

E. GILQUIN.

3ème Commission



M.M. les Membres de la 3ème Commission se sont réunis à la Mairie de Lille, le 9 Février 1938 à 20 heures, sous la présidence de M. WILLEMS, adjoint au Maire.

Présents : M.M. COOLEN, Conseiller Municipal  
                  DEVERNAY,                   d°  
                  DOIPSIN,                   d°  
                  MEYER E.                   d°  
                  ROUSSEAU,               d°  
Excusé : M. DHILLY,               d°



Assistait également à la réunion, M. GILQUIN, Directeur du Service des Finances ayant pris part aux travaux de la Commission.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

274 - Relèvement de la natalité - Allocation de primes - Crédit supplémentaire.

Rapport adopté. Crédit demandé 767 francs.

275 - Ecole Franklin. Crédit supplémentaire.

Rapport adopté. Crédit demandé 3.000 francs.

276 - Police. Crédit supplémentaire.

Rapport adopté. Crédit demandé 62.000 francs.

277 - Facteurs aux Halles. Communication de M. le Professeur DUEZ.

La Commission prend acte de la communication de M. le Professeur DUEZ. Elle réserve son avis jusqu'au jour où elle recevra de la Ville de Paris les renseignements que la Ville de Lille lui a demandés sur le fonctionnement du service des ventes effectuées par les mandataires aux halles ainsi que sur le régime des criées privées situées dans le voisinage immédiat des halles.

278 - Taxes inscrites au budget de la Ville frappant spécialement le commerce - Révision.

Les résultats d'une statistique partielle sont communiqués à la Commission. Celle-ci exprime le vœu que la statistique soit établie pour l'ensemble des taxations par le service des Finances afin d'être renseignée sur les dégrèvements qui seraient susceptibles d'être accordés en faveur des petits commerçants.

279 - Révisions de pensions :

A ) OTTELARD Léon, contrôleur de l'Octroi. Pension de 5566<sup>f</sup>64 à partir du 1er Juillet 1937. Gratification de départ, supplément : 1.600 francs.

B ) POISSONNIER Georges, Receveur central de l'Octroi. Pension de 7.072<sup>f</sup>.24 à partir du 1er Septembre 1937. Gratification de départ, supplément : 1.100 francs.

280.- LIQUIDATIONS DE PENSIONS:

Services Municipaux:

A) Vve Thoorès, Pension de 1.690 F. 92 à partir du 14 Janvier 1928

Octroi: B) Vve Dupont. Pension de 2.296 F. 88 à partir du 23 Décembre 1927

Police: C) Vve Gay. Pension de 839 F. 40 à partir du 8 Nov. 1927

D) Barre Honoré. Pension de 4.942 F. 48 à partir du 1er Mars 1928. Gratification de départ: 4.600 Frs.

D) Ducroquetz Emile. Pension de 3.825 F. 04 à partir du 1er avril 1928. Gratification de départ 4.350 Frs.

281.- Bureau de Bienfaisance. Budget primitif pour 1928

La Commission a relevé les observations suivantes:  
Dépense, article 17. Traitement du personnel médical Crédit:  
120.000 Frs. Répartition dudit crédit 111.465 Frs.

Quelles sont les augmentations accordées au personnel lesquelles sont à prélever sur la disponibilité de 8.535 Frs ?

Dépense article 7.- Reconstitution du domaine utile des arrandements aliénés. Le crédit de 30.000 Frs est destiné à payer les matériaux des maisons construites sur le domaine direct du Bureau de Bienfaisance. L'achat des matériaux constitue une dépense extraordinaire laquelle doit figurer au budget extraordinaire.

Il est également remarqué que le crédit prévu pour les secours en nature paraît avoir été trop largement fixé étant donné qu'il comporte une augmentation de 15.000 Kgs de pain et de 600 tonnes de charbon par rapport aux chiffres de 1927, alors que le nombre de familles secourues est passé de 8.745 à 8.777, soit 32 en plus seulement; que celui des personnes secourues exceptionnellement en cas de maladie ou de chômage est en augmentation de 371 tandis que l'on constate une diminution de 198 pour les personnes secourues toute l'année.

Sous réserve de ces observations, la 3ème Commission adopte le budget du Bureau de Bienfaisance pour l'exercice 1928.

282.- Personnel Municipal. Demande d'incorporation dans les traitements soumis à retenue d'une somme de 1.800 Frs à déduire de l'indemnité mobile.-

Les conclusions du rapport sont adoptées.

283.- Fonds municipal de chômage. Rémunération au personnel du Bureau de Bienfaisance.-

Lecture est donnée par M. le Président d'une délibération de la Commission de Contrôle du Fonds Municipal de chômage sollicitant de l'Administration municipale l'attribution d'un crédit de 12.000 Frs au titre de frais de fonctionnement du fonds municipal de la Caisse de Chômage, crédit à répartir par les soins de la Commission de contrôle.

La 3ème Commission propose l'attribution d'une somme de 2.400 Frs à prélever sur l'article 129 du budget ordinaire de l'exercice 1928: "Fonds municipal de chômage".

La séance est levée à 22 heures.

Le Secrétaire,  
Eug. GILQUIN.

3ème Commission

*31 cou 24*

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille le 13 Mars 1928, sous la présidence de M. Villems, adjoint au Maire.

Présent : M. Rousseau, conseiller municipal,

Excusés : MM. Coolen, Devernay, Dhilly, Meyer H. conseillers municipaux.

Absent : M. Domsin, conseiller municipal.

Assistait également à la réunion M. Gilquin, directeur des finances, ayant pris part aux travaux de la Commission.



M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

292 - Infraction en matière de taxe municipale sur les automobiles.-

La 3ème Commission propose de faire payer par M. Leleu, une somme de 2.000 Frs à titre transactionnel et elle est favorable, en cas de non paiement, à faire poursuivre ledit M. Leleu devant les tribunaux.

293 - Cotes irrécouvrables - Admission en non valeur.-

Rapport adopté.

294 - Hospices de Lille - Echelle de traitements.-

La 3ème Commission ne soulève aucune objection quant aux conclusions des rapports produits par la Commission administrative des Hospices; toutefois, elle fait observer qu'il est anormal d'allouer au Secrétaire, à partir du 1er Janvier 1927, une indemnité pour un service supplémentaire qu'il devra assurer au départ, dans le cours de l'année 1928, au chef du service des biens.

295 - Bureau de Bienfaisance - Rachat d'une rente perpétuelle.-

Avis favorable à la proposition du Bureau de Bienfaisance.

296 - Ingénieurs des Travaux publics de l'Etat - Traitements.-

La 3ème Commission donne un avis favorable pour que l'échelle des traitements soit appliquée aux ingénieurs des T.P.U. dans les conditions prévues au décret du 1er septembre 1927.

Elle fait remarquer que parmi les éléments qui composent l'indemnité forfaitaire figure l'indemnité de résidence touchée par tous les fonctionnaires de l'Etat. Les ingénieurs des T.P.U. touchant en outre l'indemnité de cherté de vie servie aux

.....

employés municipaux et ces deux indemnités ayant le même caractère, elle estime que la seconde indemnité devrait être supprimée ou, tout au moins, diminuée d'une somme égale à l'indemnité de résidence et de logement payée par l'Etat aux agents des Ponts et Chaussées.

Au surplus, la 3<sup>ème</sup> Commission trouve excessifs les traitements ainsi calculés qui sont en réalité bien supérieurs à ceux des ingénieurs sortant des grandes écoles.

297 - Redevances pour enseignes - Modifications.-

Rapport adopté.

298 - Fosses septiques - Taxe de raccordement à l'égout.-

Avis favorable est donné au rapport de M. le Directeur du Bureau d'hygiène en date du 13 décembre 1926.

299 - Demande de secours - Vve Delos.-

Le dossier est retiré pour complément d'informations.

300 - Assurance du personnel et assurance des sapeurs-pompiers.-

La 3<sup>ème</sup> Commission donne un avis défavorable à ces deux propositions estimant qu'il n'est pas utile de créer de nouvelles dépenses.

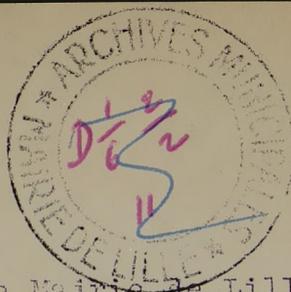
La séance est levée à 21 H. 30'

Lille, le 14 Mars 1928.

Le Secrétaire,

Eug. GILQUIN. •

3eme COMMISSION



La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille le 5 Juin 1928, sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

Présents : M. M. DEVERMAY, Conseiller Municipal,  
ROUSSEAU, d°

Excusés : M. M. COOLEN, MEYER E. d°

Absents : M. M. DHILLY, DOMPSIN, d°

Assistait également à la réunion M. GILQUIN, Directeur des Finances, ayant pris part aux travaux de la Commission.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

301.- Personnel enseignant. Indemnité de logement. Augmentations.

Après discussion, à la majorité, la 3ème Commission propose d'accorder à chacun des membres du personnel enseignant à Lille, une majoration de l'indemnité de logement fixée à 100 frs. La dépense nouvelle à inscrire au budget supplémentaire de 1928 serait de 26.000 francs.

Quant à l'indemnité de 100 frs pour chaque enfant âgé de moins de 18 ans, proposée par la 4ème Commission, la 3ème Commission donne un avis défavorable, en renouvelant une fois de plus le vœu que l'Etat mette à la charge du budget national les indemnités allouées au personnel de l'enseignement et actuellement payées par la Commune. Cette indemnité n'est prévue par aucune loi et ferait du reste double emploi avec celle accordée par l'Etat pour charges de famille.

302.- Cours professionnels. Subvention des particuliers. Admission en recette.

Admission en recette d'une somme de 600 frs versée par les Etablissements Belle-Sueur, à titre de subvention à la Ville pour les cours professionnels municipaux.

303.- Bains Municipaux. Exploitation. Gestion déficitaire.

Renvoi du dossier à une prochaine séance pour complément de renseignements.

304.- Mandats spéciaux. Ratification.

Rapport adopté.

305.- Dépenses imprévues. Ratification.

Rapport adopté.

306.- Subsides à diverses associations pour congrès. Ratification.

Rapport adopté.

307.- Dettes arriérées. Ratification.

Rapport adopté.

.....

308.- Hospices de Lille. Aliénation d'un terrain Bd Montebello et rue Paul Lafargue.-

Avis favorable donné par la 3ème Commission.

309.- Hospices de Lille. Augmentation du prix des chambres au pavillon OLIVIER.-

La 3ème Commission propose d'adopter le tarif fixé par la Commission administrative des Hospices.

310.- Prix des réquisitions de police. Demande d'augmentation par le Syndicat médical lillois.-

Avis favorable au nouveau tarif.

311.- Entrepôt des Douanes. Indemnité de logement au Receveur. Augmentation.-

Avis favorable est donné par la 3ème Commission. Elle propose que l'augmentation demandée prendrait effet du 1er Janvier 1928.

312.- Amicale Franklin. Fondation de l'Association des Anciens Elèves Prix à attribuer.-

La 3ème Commission propose de retenir la 3ème solution suggérée par l'Amicale Franklin, c'est à dire que la Ville versera annuellement les revenus de la donation chargeant l'Amicale de les utiliser au mieux en une récompense destinée au meilleur élève de la promotion.

313.- Bureau de Bienfaisance. Legs de Mme Vve LANOTE.-

Avis favorable donné par la 3ème Commission.

314.- Bureau de Bienfaisance. Compte d'administration et de gestion pour 1927.-

M. le Président déclare que les recettes ordinaires pour le Bureau de Bienfaisance pour l'exercice 1927 ont produit la somme de : . . . . .	5.050.189,88
que les dépenses de même nature se sont élevées à . . . . .	<u>5.181.525,42</u>

soit un excédent de dépenses de : . . . . .	131.335,54
---	------------

que figure dans les dites dépenses une somme de . . . . .	30.000,00
---	-----------

pour reconstitution du domaine utile des arrentements aliénés; que cette dépense ayant un caractère extraordinaire doit être déduite du budget ordinaire;

Reste . . . . .	<u>101.335,54</u>
que, d'autre part, le résultat définitif de l'exercice 26 présentant un excédent de recettes de . . . . .	<u>90.947,51</u>

la somme à verser par la Ville de Lille en atténuation du déficit doit être fixée à . . . . .	<u>10.388,03</u>
---	------------------

Alors que le Bureau de Bienfaisance ne faisant aucune distinction entre le budget ordinaire et le budget extraordinaire demande une subvention de 87.981 frs.76, la 3ème Commission propose d'accorder une subvention de 10.388 frs.03

315.- Personnel municipal. Traitement non soumis à retenue. Révision

Rapport adopté.

La 3ème Commission propose que l'indemnité à accorder à l'agent spécial et à la surveillante générale de l'Internat annexé au Lycée Fénelon, soit fixée conformément aux dispositions de la délibération du 24 Février 1927 à savoir qu'à cette époque le supplément de traitement étant de 5.526 frs pour tout le personnel l'indemnité a été fixée à 3.834 frs; que le supplément étant actuellement de 5.436 frs, l'indemnité doit être calculée proportionnellement à cette dernière somme soit  $\frac{3.834 \times 5.436}{5.526} = 3.771$  f.

En conséquence, l'indemnité arrêtée pour ces deux fonctionnaires sera de 3.771 francs.

316.- Services Municipaux. Demande de secours. Mme Vve Louis DELOS

La 3ème Commission propose, à titre exceptionnel, d'accorder à Mme Vve Louis Delos, un secours une fois donné de 200 francs.

317.- LIQUIDATIONS de PENSIONS :

Services municipaux : A) Maurice VANDORME.

La 3ème Commission, à l'unanimité, est d'avis de retenir les termes du certificat des trois docteurs en date du 14 Janvier 1928 ainsi que l'avis qu'elle a donné le 30 du même mois. Au surplus, il est de notoriété que M. Vandorme a quitté son emploi en raison des conditions avantageuses qui lui ont été consenties par l'Office Départemental d'Habitations à bon marché.

B) Adrien TAILLON.

Pension: 10.640 frs à partir du 1er Mai 1928.  
Gratification de départ: 10.000 frs

C) Alcide DESROUSSEAUX

Pension: 13.245 f.68 à partir du 1er Juillet 1928  
Gratification de départ: 12.250 frs

D) Eugène ANCHIN

Pension: 8.521 f.12 à partir du 1er Août 1928  
Gratification de départ: 10.000 frs

E) Théodore CARETTE

Pension: 4.416 f.72 à partir du 1er Juin 1928  
Gratification de départ: 4.150 frs

Octroi

F) Enfants CHATELAIN

Pension: 2.456 f.34 à partir du 18 Février 1928

G) Emile SAEVLS

Pension: 5.900 frs à partir du 1er Juillet 1928.  
Gratification de départ: 4.350 frs

H) Louis SAUVAGE

Pension: 5.316 f.64 à partir du 1er Juin 1928  
Gratification de départ: 4.600 frs

- Police I) Emile LELEU  
Pension : 5.371 f. 04 à partir du 1er Juin 1928.  
Gratification de départ : 5.100 frs.
- J) Auguste MORDACQ  
Pension : 5.823 f 60 à partir du 1er Avril 1928.  
Gratification de départ : 5.400 frs.
- K) Adolphe POTEZ  
Pension : 2.082 f 48 à partir du 1er Avril 1928  
Gratification de départ : 2.175 frs.
- L) Constant PONTHEU  
Pension : 1.997 f 52 à partir du 1er Avril 1928  
Gratification de départ : 2.175 frs.

4°- A propos du règlement des deux dernières pensions, la 3ème Commission fait remarquer que les demandes de retraite proportionnelle doivent être appuyées de certificats médicaux concluant que les intéressés se trouvent définitivement dans l'impossibilité absolue d'assurer dorénavant l'exercice de leur emploi.

312.- Cotes irrécouvrables - Admission en non valeur.

Rapport adopté.

319.- Compagnie des Tramways de Lille. Redevances arriérées. Répartition.

Rapport adopté.

320.- Emprunt de 10.500.000 Frs. Réalisation différée.

Rapport adopté.

321.- Bains municipaux Boulevard de la Liberté. Règlement des Travaux de reconstruction.

Il résulte d'un rapport soumis à l'examen de la 3ème Commission qu'un crédit de 249.040 f 54 devra être inscrit au budget supplémentaire à l'effet de régler définitivement ce compte.

La 3ème Commission, encore une fois, proteste contre les dépassements de crédits qui, à son avis, sont constatés trop fréquemment dans les services.

322.- Caisse des Retraites des Services municipaux. Pétition présentée le 24 Mars 1928 par 4 chefs de bureau.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M.M. ANCHIN, DESROUSSEAUX, MAHIEU et TALLON, chefs de bureau, qui sollicitent une liquidation exceptionnelle de leur pension.

M. le Président déclare qu'il est d'avis que l'examen de cette demande soit subordonné à la solution de la question de la péréquation des pensions.

Avis conforme de la 3e Commission.

La séance est levée à 23 heures 20

Lille, le 6 Juin 1928.

Le Secrétaire,

GILQUIN.

3ème Commission

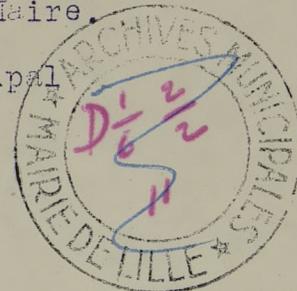
927

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie le 20 Juin 1928 sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents : M.M. Coolen, Conseiller Municipal  
Rousseau, d°

Excusés : M.M. Devernay, d°  
Meyer E. d°

Absents : M.M. Dhilly, d°  
Domsin, d°



Assistait également à la réunion M. Gilquin, Directeur des Finances, ayant pris part aux travaux de la Commission.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

323.- Lycée Fénelon - Internat.-

- A) Compte d'administration pour 1927.
- B) Budget supplémentaire pour 1928.
- C) Pensionnaires, Révision du tarif.
- D) Remise d'ordre.

Rapports adoptés.

324.- Office public municipal d'habitations à bon marché. Comptes d'administration et de gestion pour 1927. Budget supplémentaire pour 1928.-

Rapports adoptés.

325.- Chemins vicinaux - Budget pour 1929.-

Rapport adopté.

326 - Conservatoire. Traitement des Professeurs. Augmentations.-

Avis favorable à la proposition d'augmentation des professeurs du Conservatoire formulée par la 4ème Commission.-

327.- Contremaîtres des cours destinés aux enfants des écoles primaires. Demande d'augmentation.-

A la majorité, la 3ème Commission propose de fixer le traitement annuel des deux contremaîtres à 350 Frs l'heure-année, soit 4.350 Frs au lieu de 3.217 Frs.

328.- Cours professionnels de garçons et de jeunes filles. Relèvement du tarif de l'heure-année.

Avant de statuer sur la proposition de la 4ème Commission, la

Commission désirerait connaître ce qui différencie les professeurs des contremaîtres.

329.- Hospices de Lille. Augmentation du prix des chambres aux Pavillons Olivier.-

La 3ème Commission maintient l'avis qu'elle a exprimé dans sa séance du 5 Juin courant à savoir qu'elle adopte le tarif fixé par la Commission administrative des Hospices.

330.- Bureau de bienfaisance. Aliénation d'un terrain à Meurthin.-

Avis favorable à l'aliénation du terrain.

331.- Taxe municipale sur les spectacles. Nouveau tarif.-

Le rapport régularisant une situation de fait est adopté par la Commission.

332.- Dommages de guerre. Remboursement par l'Etat - Admission en recette.

Le rapport proposant l'admission en recette d'une somme de 1.300.000 Frs est adopté.

333.- Ville de Lille.-

- A) Compte d'administration pour l'exercice 1927.
  - B) Compte de gestion du Receveur pour l'exercice 1927.
  - C) Budget supplémentaire pour l'exercice 1928.
- Rapports adoptés.

334.- Péréquation des pensions.-

Avis favorable donné par la 3ème Commission.

335.- Indemnités pour charges de famille. Révision.-

Le nouveau barème des indemnités pour charges de famille est adopté, étant entendu que ces indemnités seront payées au personnel dans les conditions appliquées actuellement. Toutefois, la Commission propose l'attribution d'une indemnité supplémentaire au profit des agents dont les enfants continuent leurs études au-delà de la 16ème année et qui bénéficient d'une bourse attribuée au concours. Le montant de cette indemnité serait fixé compte tenu des ressources et charges des parents et ne pourrait être supérieur aux taux des indemnités payées antérieurement pour les dits enfants.

336.- Liquidations de pensions.-

- Services municipaux : A) G. Mahieu, Pension : 11.000 F. à partir du 1er Juillet 1928. Gratification de départ: 10.000 F.  
Police : B) P. Demarcq, Pension : 3.933 F. 76 à partir du 1er Août 1928. Gratification de départ : 3.925 F.

La séance est levée à 22 H. 15'.

Le Secrétaire,



345 .- Personnel des Ecoles pratiques de garçons et de filles . Rem-  
boursement de retenues .

Rapport adopté .

346 .- Caisse de Crédit municipal . Budgets et comptes .

Rapport adopté .

347 .- Bains municipaux - Exploitation - Gestion déficitaire .

Il résulte de l'examen du dossier que les régisseurs des établis-  
sements de bains municipaux n'apportent pas tous la même surveillance  
car on constate des différences sensibles dans les dépenses d'éclairage  
et de combustible .

De plus, la 3ème Commission exprime le voeu que le Service d'Hy-  
giène prenne des mesures pour améliorer la situation présente en atté-  
nuant le déficit des établissements qui se chiffre pour 1927 , en to-  
talité à 272.000 frs .

348 .- Création d'un Institut dentaire, d'un Centre anticancéreux et  
d'une Cité universitaire . Avis .

La 3ème Commission remarque que le budget ordinaire de la Ville  
s'enfle de plus en plus et estime qu'il n'est pas possible d'envisa-  
ger l'attribution d'une subvention pour les créations projetées par  
l'Académie . En ce qui concerne la caution pour l'emprunt, un avis  
définitif ne pourra être donné que lorsque l'on connaît le program-  
me financier et les ressources que l'Université entend se créer pour  
arriver à la réalisation du dit emprunt .

349.- Cotes irrécouvrables - Admission en non valeur .

Rapport adopté .

Exploitation des carrières de Maupertus . Demande de M. E. Meyer,  
Conseiller Municipal .

La 3ème Commission demande à l'Administration Municipale commu-  
nication du bilan de l'exploitation des carrières, accompagné, le cas  
échéant, des documents y relatifs à fournir par M.M. Graticels frères,  
ainsi que les inventaires dressés au commencement et à la fin de la  
concession accordée à ceux-ci .

La séance est levée à 21 H 30 .

Lille, le 19 Septembre 1928

Le Secrétaire ,  
Eug. GILQUIN .

3ème Commission

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie le 16 Octobre 1928, sous la présidence de M. Willems, adjoint au Maire.

Présents : M. Doyernay, Conseiller municipal,  
Rousseau, docteur  
Gilquin, Secrétaire.



Excusés : M. Coolen, Dhilly, Domsin et E. Meyer  
Conseillers municipaux.



M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

351 - Grands travaux. Démantèlement. Assainissement. Services concédés - Crédit supplémentaire.

Rapport adopté.

352 - Chauffage du Palais des Beaux Arts. Règlement du solde à M. Grouvelle et Arquembourg.

Rapport adopté.

353 - Frais de perception des taxes de remplacement d'octroi. Crédit supplémentaire.

Rapport adopté.

354 - Terrain de jeux, rue du Chevalier François. Demande d'aménagement.

La 3ème Commission, après avoir pris connaissance du dossier de l'affaire, estime que l'on ne peut actuellement voter la dépense de 16.000 frs demandée pour l'aménagement du terrain; d'autre part, il semble que la saison actuelle n'est pas propice pour commencer les travaux.

355 - Bourses remboursables. Crédit supplémentaire.

Une fois de plus, la 3ème Commission proteste contre les dépassements de crédits. Elle insiste, auprès de l'Administration Municipale pour que, de nouveau, les chefs de service soient avertis afin que les instructions données à propos du Service des dépenses engagées soient rigoureusement respectées.

356 A & B. - Cotes irrécouvrables. Admission en non valeur.

Rapports adoptés.

357 - Hospices de Lille - Installation de l'éclairage électrique à l'Hospice Général - Avis.

La 3ème Commission constate que la substitution de l'éclairage au gaz par l'éclairage électrique ne rentre pas dans la catégorie.....

des travaux susceptibles d'être récupérés sur le prix de journée.

Elle estime que les crédits à ouvrir doivent figurer parmi les dépenses extraordinaires du budget des Hospices.

358.-Bureau de bienfaisance. Budget supplémentaire pour l'exercice 1928.

Le budget supplémentaire du Bureau de bienfaisance se présentant en déficit, la 3ème Commission désire s'entourer de tous renseignements sur les causes de cette situation anormale. En conséquence, elle demande communication du bordereau détaillé des recettes et des dépenses de l'exercice 1928, arrêté au 30 Septembre.

359.-M. LALLAU, surveillant à l'Usine d'épuration des eaux de l'Abattoir. Demande d'indemnité de départ.

A l'unanimité, la 3ème Commission estime que cette affaire doit être soumise à l'Administration municipale qui statuera.

360.-Services municipaux. Indemnités et secours. Louis BAILLET, dragueur.

Secours annuel de 1.500 Frs à partir du 21 Juillet 1928.

361.-LIQUIDATIONS de PENSIONS :

Services municipaux :

- A) Edouard BASSE. Pension de 3.087 F.28 à partir du 1er Juin 1928.  
Gratification de départ : 2.000 Frs.
- B) Désiré LERICHE. Pension de 4.530 F.93 à partir du 1er Oct. 1928  
Gratification de départ : 4.850 Frs.
- B) Claude ALLANT. Pension de 8.436 Frs à partir du 1er Nov. 1928  
bis Gratification de départ : 6.400 Frs.

Police :

- C) François LARGILLIERE.- Pension de 4.373 F.92 à partir du 1er Novembre 1928. Gratification de départ: 4.600 Frs
- D) Vve DENNEULIN.- Pension de 1.823 F.54 à partir du 27 Juillet 1928.
- E) Vve JONVILLE.- Pension de 1.427 F.40 à partir du 30 Juillet 1928
- F) Vve TRECAT - Pension de 1.608 F.72 à partir du 3 Septembre 1928

Octroi :

- G) Roméo NOTERMAN.- Pension de 4.703 F.48 à partir du 1er Janvier 1929- Gratification de départ : 5.100 Frs.
- H) Fernand WILLAY - Pension de 3.749 F.76 à partir du 13 Avril 1928  
Gratification de départ : 2.425 Frs.

Sapeurs-pompiers

- I) Victor LEMAY - Pension de 4.937 F.52 à partir du 1er Septembre 1928. Gratification de départ : 4.500 Frs.

362- M. le Président donne ensuite lecture des articles du budget ordinaire pour 1929. La 3ème Commission formule les observations suivantes:

Art. 5.- Services municipaux. Transports.

La Commission voudrait connaître dans quelles conditions se fait l'acquisition des fourrages; d'autre part, M. DEVERNEY, conseiller municipal, réclame communication du procès-verbal d'arbitrage qui a conclu à l'obtention d'une augmentation du salaire des ouvriers de la Propreté publique. L'examen de cet article est réservé.

Art. 51.- Entretien des horloges publiques.

La Commission propose de maintenir le crédit à 27.000 frs car déjà, en 1928, il avait été relevé de 400 frs pour achat de pendules neuves.

Art. 52.- Entretien des propriétés communales.

La 3ème Commission propose de fixer le crédit à 2.000.000 de frs. Elle maintient son point de vue à savoir que les salaires des femmes de service nettoyant les bâtiments communaux constituent réellement une dépense d'entretien.

Art. 56.- Promenades et jardins.

La 3ème Commission propose que le crédit soit ramené de 760.000 à 751.060 frs soit une diminution de 8.940 frs destinés à des heures supplémentaires dont le principe n'est pas admis.

Art. 64.- Eclairage des bâtiments communaux.

Ce crédit pourrait être ramené de 360.000 frs à 350.000 frs car il doit être tenu compte de la dépense d'éclairage du bâtiment de la Treille qui ne sera plus renouvelée.

Art. 65.- Propreté publique.

La Commission désirerait connaître les raisons pour lesquelles un deuxième ouvrier charron a été embauché.

La séance est levée à 23 heures.

Lille le 17 Octobre 1928,  
Le SECRETIRE,  
Eug. GILQUIN.

*tr. en 90 exempl. 16/11/28*

3ème Commission

*ed. S.D. futur.*

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie le 19 Octobre 1928, sous la présidence de M. WILLEMS, adjoint au Maire.

Présents : M.M. COOLEN, Conseiller municipal  
DEVERNAY, d°  
DOMPSIN, d°  
MEYER E. d°

GILQUIN, Secrétaire.

Excusés : M.M. DHILLY, Conseiller municipal  
ROUSSEAU, d°



La séance est ouverte à 20 heures; M. le Président continue la lecture des articles du budget ordinaire de 1929. La Commission formule les observations suivantes :

Art. 67.- Eaux

La 3ème Commission désire connaître pour quel motif le sous-crédit "Energie électrique" passe de 80.000 à 170.000 Frs soit une augmentation de 90.000 Frs. L'article est réservé et des renseignements seront demandés à M. l'Adjoint BALAVOINE.

Art. 72 bis.- Service de la vaccination antidiphthérique.

Pour ce service, une somme de 30.000 Frs a été prévue en 1928. Sur une population scolaire d'environ 8.000 élèves, 4.000 vaccinations ont déjà été opérées. La circulaire de M. le Préfet en date du 21 Août 1928, relative à l'emploi du vaccin antidiphthérique de l'Institut Pasteur indique qu'après 3 injections indispensables, la proportion des immunisés est d'environ 98 % et que cette immunité, d'après les auteurs, serait acquise pour toute la vie. Dans ces conditions, il semble que le crédit peut être réduit d'importance d'année en année et que pour 1929, une somme de 25.000 Frs soit plus que suffisante. La 3ème Commission propose donc de ramener le crédit à 25.000 Frs.

Art. 77.- Travaux exécutés d'office dans les logements insalubles aux frais des propriétaires.

Le crédit d'ordre de 100.000 Frs est maintenu mais la 3ème Commission croit devoir signaler qu'avant d'engager des dépenses quelquefois élevées, le Service d'hygiène devrait se renseigner sur les moyens de récupération vis à vis des propriétaires. Il ne faut plus se trouver devant les difficultés signalées par le Receveur municipal à propos de travaux exécutés, rue du Vieux Moulin, dont le montant s'élève à 29.000 Frs; la récupération de cette somme devenant problématique. A signaler à ce propos que sur l'article de recette, *correspondant* plus de 50.000 Frs restent à recouvrer sur les exercices antérieurs.

Art. 87.- Indemnité aux agents des Ponts et Chaussées chargés de la manoeuvre de diverses vannes dans l'intérêt de la Ville.

Dans sa séance du 18 Septembre 1928, la 3ème Commission a proposé de relever les indemnités au personnel des Ponts et Chaussées suivant le coefficient 3 par rapport à ce qui était payé antérieurement. En conséquence, elle propose le maintien de cette indemnité qui sera inscrite au budget pour la somme de 3.120 Frs.

Art. 88.- Traitements et indemnités de logement à divers agents préposés à la surveillance et à la manoeuvre des ponts.

La 3ème Commission demande des renseignements sur la somme de 4.168 Frs relative au repos hebdomadaire du pontier (remplacement par ~~un~~ <sup>un</sup> ~~les~~ <sup>un</sup> auxiliaire). Le crédit est réservé.

Art. 92.- Bataillon des sapeurs-pompiers.

Art. 97.- L'examen de ce crédit est réservé pour renseignements complémentaires.  
*Allocation etc. (voir rapport en joint)*

Art. 98.- Assistance médicale. Tuberculeux. Traitement en établissements de cure.

Avant de statuer sur l'importance de ce crédit, en augmentation de 200.000 Frs sur celui de l'année 1928, il sera demandé au Service d'Assistance, un rapport sur le fonctionnement du service en 1927 à savoir notamment, dans quelles conditions la participation des familles est demandée en ce qui concerne les malades n'ayant pas le bénéfice de l'assistance médicale gratuite.

Art. 101.- Assistance obligatoire aux familles nombreuses.

Il est demandé de ramener ce crédit à 30.000 Frs au lieu de 44.000 F. le contingent réclamé par la Préfecture ne s'étant élevé en 1927 qu'à la somme de 13.981 F.26.

Art. 106.- Caisse des Ecoles.

Il sera demandé à la Caisse des Ecoles un état des adjudications et des marchés de gré à gré passés avec les entrepreneurs dans le cours de l'année 1928. Ce crédit est réservé.

Art. 108.- Hospices. Subvention éventuelle pour combler le déficit du budget ordinaire.

La 3ème Commission propose de ramener ce crédit de 1.200.000 Frs à 1.000.000 de frs étant donné les bons résultats obtenus par cette Administration dans sa gestion de l'exercice 1927.

Art. 116.- Fourneaux économiques.

De l'avis du chef de service, ce crédit pourrait supporter une réduction de 50.000 Frs en raison de la nouvelle organisation. En conséquence, la Commission propose de le ramener à 250.000 Frs.

Commission au procès verbal

Art. 97 - Allocations pour favoriser  
l'encouragement aux sports 55000

La Commission propose, afin d'éviter de  
nouvelles dépenses, de ramener le ~~crédit~~  
montant du crédit à 52000<sup>2</sup>

Supplé ad mis en 1928

G. Welleux



Art. 121.- Aliénés. Part contributive de la Ville dans la dépense des aliénés traités dans les asiles départementaux.

La dépense constatée en 1927 s'est élevée à 347.000 Frs. D'autre part, des aliénés à la charge de la Ville de Lille, placés dans divers asiles à des prix parfois très élevés, seront admis bientôt à l'asile d'Armentières à un tarif plus réduit. Dans ces conditions, la 3ème Commission estime qu'un crédit de 300.000 Frs au lieu de 250.000 Frs est nécessaire et elle adopte ce dernier chiffre.

Art. 126.- Fonds municipal de chômage.

Il n'y a pas lieu de craindre un chômage aussi important que celui constaté en 1927; connaissant les résultats de l'année courante, il semble que 300.000 Frs pourront suffire en 1929. Ce chiffre proposé par la 3ème Commission est adopté à l'unanimité.

Art. 139.- Subvention à des oeuvres privées, philanthropiques, d'assistance ou de bienfaisance.

La 3ème Commission, voulant avant tout éviter des dépenses nouvelles, propose le maintien du crédit à 55.000 Frs chiffre adopté en 1928.

Art. 154.- Enseignement des langues vivantes.

L'article est réservé, il sera demandé à l'Adjoint du Service le texte de la décision du Conseil d'Administration du 22 Janvier 1927.

Art. 155.- Ecole des Arts et Métiers. Part contributive de la Ville dans la dépense de la mise hors-classe.

La 3ème Commission estime que la somme de 26.000 Frs représentant le double du crédit inscrit en 1928 est suffisante, le personnel des lycées ayant obtenu le doublement de l'indemnité hors-classe, il est vraisemblable que le personnel de l'école des Arts et Métiers sera traité de la même façon.

Art. 156.- Ecole Paggio.

Il a été décidé de demander à M. le Directeur de l'Ecole ce qui a été fait en ce qui concerne les rétributions pour frais d'atelier et le remboursement du prix des repas servis à la cantine. A cet effet, M. LECOUFFE sera convoqué par M. l'Adjoint WILLEMS.

Art. 167.- Ecole Franklin. Ecole supérieure de garçons.

Ce crédit est réservé; des renseignements seront demandés en ce qui concerne la création d'un poste de professeur de science et le doublement du traitement du surveillant général.

Art. 168.- Ecole Jean Macé. Ecole primaire supérieure de filles.

La 3ème Commission maintient le crédit de 50.000 Frs. Elle estime que l'augmentation de 2.500 Frs demandée pour l'Assistante anglaise peut être prélevée sur le sous-crédit : "Provision pour augmentations et divers" qui s'élève à 6.370 Frs.

La Commission décide de se réunir, pour finir la discussion des articles,  
le vendredi 26 courant.

La séance est levée à 22 heures 30'

Vu:  
*S. Wray*

Lille, le 22 Octobre 1928

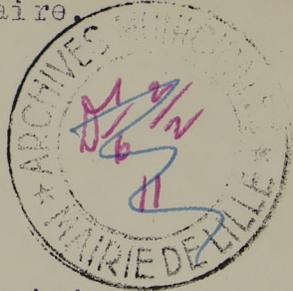
LE SECRETAIRE,

*Euq. Culan*

3ème Commission

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie de Lille, le 30 Octobre 1928, sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents: M.M. Coolen, conseiller municipal,  
Devernay, d°  
Meyer E. d°  
Rousseau, d°  
Gilquin, Secrétaire.



Absents: M.H. Dhilly et Domsin, Conseillers Municipaux.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

363.- Indemnité de dommages de guerre. Remploi pour la construction du Nouvel Hôtel de Ville.-  
Rapport adopté.

364.- Hospices de Lille. Aliénation d'un terrain à Wattignies.-  
Avis favorable.

365.- LIQUIDATIONS DE PENSIONS:

Services Municipaux: A) Eugène Soudoyez - Pension de 7.522 f. 40 à partir du 1er Janvier 1929. Gratification de départ: 5.400 frs.

Police: B) Vve Barus - Pension de 1.577 frs 08 à partir du 18 Octobre 1928.

366.- Assistance médicale. Tuberculeux. Traitement en établissements de cure.-

M. le Président donne lecture d'un rapport de M. le Docteur Ducamp sur la nécessité d'obtenir un crédit supplémentaire de 350.000 frs pour l'envoi de malades en sanatorium et en préventorium. M. le Président donne également lecture d'une lettre qu'il a fait parvenir ce jour à M. De-neubourg, adjoint délégué à l'Assistance publique.

A l'unanimité, la 3ème Commission approuve les termes de ladite lettre et elle propose d'imputer le dépassement de dépenses sur le crédit de 1.000.000 de francs qui sera inscrit au budget de l'exercice 1929 pour l'hospitalisation des tuberculeux.

La Commission continue ensuite l'examen des propositions budgétaires pour 1929 et formule les observations suivantes:

Art. 156.- Ecole Baggio - Ecole pratique d'industrie.-

La 3ème Commission prend acte des termes d'une lettre de M. le Directeur de l'Ecole Baggio proposant de prélever sur le poste: "Provision pour augmentations en cours d'année" la dépense résultant de la nomination récente d'un contremaître de petite mécanique.

Elle émet également le vœu que les rétributions pour frais d'atelier fixées par délibération du Conseil Municipal du 6 Mars 1908 soient respectivement portées à 5.10 et 15 frs par Mois.

Art. 160.- Cours professionnels de filles.-

Le crédit est ramené de 88.400 à 85.600 frs; la Commission ne pouvant admettre la rubrique: "Provision pour création d'emploi: 4.800 frs.

.....

Art. 173.- Indemnité de départ aux membres de l'enseignement admis à la retraite.

La Commission propose de ramener ce crédit à 10.000 frs; deux instituteurs, <sup>seulement</sup> ayant été admis à bénéficier d'une indemnité de départ au cours de l'année 1938.

Art. 174.- Ecole des Beaux Arts.

Il est proposé de maintenir pour l'année 1939, l'importance du crédit inscrit au budget de 1938.

Art. 175.- Conservatoire.

Même proposition que ci-dessus.

Art. 183.- Accroissement et entretien des collections des musées.

Même proposition que ci-dessus.

Art. 189.- Théâtres.

La Commission propose l'inscription d'un crédit de 1.500.000 frs pour se rapprocher des résultats de l'exercice 1938.

Art. 190.- Théâtres. Décors, accessoires, salaires des machinistes pendant l'inter-saison.

La Commission propose de maintenir le crédit de 300.000 frs comme pour l'année 1938.

Art. 192.- Fonds municipal en faveur d'étudiants bien doués.

Maintien pour 1939, de l'importance du crédit inscrit au budget de 1938.

Art. 193.- Subvention à des sociétés scientifiques, artistiques et autres.

La 3ème Commission propose l'inscription d'un crédit de 55.100 frs. Quant à la subvention de 1.000 frs proposée en faveur de la Société des Anciens élèves de l'École des Beaux-Arts, elle sera inscrite, s'il y a lieu, après que la 3ème Commission aura pris connaissance du compte moral de cette Société.

Art. 196.- Fêtes et cérémonies publiques.

La Commission désirerait connaître le programme chiffré des fêtes à organiser au cours de l'année 1939.

M. Le Président donne ensuite lecture des articles de recettes.

Il est proposé de fixer la prévision des recettes de l'Octroi à 10.000.000 de francs contre 9.250.000 frs inscrite en 1938.

La séance est levée à 23 H. 15'

Lille, le 31 Octobre 1938

Le Secrétaire,

Eug. GILQUIN

Vu par M. l'Adjoint,

WILLEMS.



3ème Commission



La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie le 20 Novembre 1928, sous la présidence de M. VILLEMS, Adjoint au Maire .

Présents : M.M. Meyer E. Conseiller municipal,  
Rousseau, d°  
Gilquin, Secrétaire,

Excusés : M.M. Coolen, Deverney, Dhilly, Domsin,  
Conseillers municipaux .

M.le Président ouvre la séance à 20 heures .

368.- Lycée Faidherbe - Dommages de guerre - Remboursement de dépenses faites par le Lycée .-

Rapport adopté. La 3è Commission propose l'ouverture d'un crédit de 30.409 f.27 à prélever sur les ressources disponibles de l'exercice 1928.

369.- Achat rue du Marché, cour Ste Marie- Crédit supplémentaire.-  
Rapport adopté - La 3è Commission propose le vote d'un crédit supplémentaire de 9.973 fr 75 à prélever sur les ressources disponibles de l'exercice 1928.

370.- Cours de travaux manuels à l'école Franklin - Traitements - Augmentation .-

Avant de statuer sur la question, la 3è Commission désirerait connaître la comparaison entre le tarif demandé et celui de la surveillance des études dans les écoles élémentaires de la Ville. (Demande formulée par M.l'Adjoint Favières) .

371.- Bourses remboursables - Conservatoire de Paris - Demande de délai par M. Jules Verrept .-

La 3è Commission donne un avis conforme à celui de la 4ème Commission c'est à dire que M. Jules Verrept sera autorisé à s'acquitter par acomptes trimestriels de 200 Frs .

372.- Théâtres municipaux - Crédit supplémentaire -

Rapport adopté - Vote d'un crédit supplémentaire de 113.000 frs à prélever sur les disponibilités de l'exercice 1928.

373.- Bureau de bienfaisance - Terrains rues Alphonse Leroy et Auguste Mourcou - Aliénation - Avis -

Avis favorable donné par la 3ème Commission .

374 - Bureau de bienfaisance. Budget supplémentaire pour l'exercice 1928.

Après une longue discussion, la 3ème Commission décide, à la majorité, le remboursement au Bureau de bienfaisance de la somme de 87.981 Frs,76 constituant l'excédent de dépenses du compte administratif de l'exercice 1927; toutefois, le budget supplémentaire de 1928 étant encore en déficit, elle propose de réduire du montant des dépenses inscrites à ce budget, la somme de 83.000 Frs, montant d'un crédit supplémentaire pour secours en nature. Le bureau de bienfaisance pourra ainsi, à l'aide de quelques légères plus-values constatées au cours de l'exercice 1928, faire disparaître son déficit à la clôture dudit exercice.

La 3ème Commission propose, en conséquence, l'ouverture d'un crédit de 77.593 Frs,73 à prélever sur les ressources disponibles de l'exercice 1928. Cette somme ajoutée à celle de 10.388 Frs,03 inscrite au budget supplémentaire de la Ville de 1928 sous le N° 154 forme bien celle de 87.981 Frs,76 montant du déficit signalé ci-dessus.

375 - Liquidation de pensions :

Services municipaux : A) Vve Charles LEFEBVRE, Pension de 2.224 F.32 à partir du 18 Octobre 1928

Octroi : B) Vve FAGUET - Tenant compte de ce que M. FAGUET, vérificateur d'octroi, est décédé des suites d'un accident survenu en service commandé, la 3° Commission propose d'accorder à Mme FAGUET :

- 1° - sa pension réglementaire de 2.159 Frs,12 à partir du 5 Octobre 1928.
- 2° - un supplément de pension de 704 F.85 égal à la moitié de la différence entre le montant de la pension qu'aurait pu obtenir M. FAGUET s'il avait pu prendre sa retraite le 19 Mai 1929, date à laquelle il aurait atteint sa 56° année et la pension accordée à sa veuve en application du règlement de la Caisse des Retraites des Services municipaux.
- 3° - à titre exceptionnel, une indemnité égale au montant de six mois de traitement, déduction faite du secours alloué à Mme FAGUET lors du décès de son mari, en application du statut du personnel municipal.

376 - Carrières de Maupertus, Documents divers, Communication.

La 3ème Commission a pris connaissance des documents qui lui ont été communiqués.

377 - Ville de Lille - Budget primitif pour 1929. Aperçu du résultat.

M. le Président donne lecture d'un aperçu sur le budget de l'exercice 1929.

378 - Cotes irrécouvrables. Admission en non valeur.

La 3ème Commission propose l'admission en non valeur d'une somme de 39.134 Frs 60, montant de loyers irrécouvrables de l'année 1927, relatifs à diverses propriétés communales et aux maisons provisoires de la rue Jeanne Hachette.

379 - Fosses septiques - Taxe de raccordement à l'égout - Avis conforme à celui donné par la 5ème Commission.

380 - Réponses aux observations formulées pour la 3ème Commission sur les propositions budgétaires pour 1929.

Vaccination antidiphthérique.

La Commission maintient à 25.000 Frs le crédit pour la vaccination antidiphthérique, persuadée que cette somme sera suffisante pour les vaccinations à faire au cours de l'année 1929.

Travaux exécutés d'office dans les logements insalubres, aux frais des propriétaires.

La 3ème Commission estime qu'avant de commencer les travaux, il serait bon de savoir si les loyers sont libres de toute saisie-arrêt ou opposition; à cet effet, des renseignements devraient être demandés à la Conservation des Hypothèques à l'effet de savoir si les immeubles ne sont pas grevés.

Fêtes et cérémonies publiques.

La 3ème Commission prie l'Administration municipale de bien vouloir examiner s'il n'y aurait pas lieu, par raison d'économie, de faire coïncider l'une des deux fêtes (Congrès-exposition d'agriculture - Cinquantenaire de la Fédération des Sociétés de Gymnastique) avec la fête annuelle de la Pentecôte.

Encouragement aux sports.

Egalement par raison d'économie, la 3ème Commission estime que le montant du crédit inscrit en 1928 ne doit pas être majoré.

La séance est levée à 23 Heures 1/2.

Lille, le 21 Novembre 1928.

Le Secrétaire,

Eug. GILQUIN.



924

3ème Commission

-----

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie le 4 décembre 1928 sous la présidence de M. Willems, adjoint au Maire.

Présents : M.M. Coolen, Conseiller municipal,  
Devernay " "  
Meyer E. " "  
Rousseau " "  
Gilquin, Secrétaire



Excusés : M.M. Dhilly et Domsin Conseillers municipaux.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

381 - Traitement non soumis à retenue - Revision  
Rapport adopté.

382 - Subvention aux sociétés de secours mutuels. Crédit supplémentaire

La 3ème Commission estime que les crédits inscrits aux budgets primitif et supplémentaire sont suffisants pour assurer le paiement des subsides aux mutualistes pour l'année 1928.

En effet, si l'on tient compte qu'en 1927 il a été payé à raison de 1 franc par sociétaire, une somme de 23.928 frs; qu'à 2 frs par sociétaire, la dépense s'élèverait à f 47.856 que pour 1928 les crédits ouverts se montent à f 53.000

il reste une somme de ..... 5.144 permettant de payer à 2.572 nouveaux mutualistes le subside de 2 frs accordé par la Ville.

Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de voter un nouveau crédit supplémentaire.

383 - Entrepôt des douanes - Indemnité de logement au Receveur - Augmentation.-

La 3ème Commission propose de maintenir l'indemnité de logement du Receveur de l'Entrepôt des Douanes à 2.600 frs. Elle estime qu'aucun règlement ne peut forcer la Ville à augmenter cette indemnité déjà relevée de 600 frs avec effet du 1er Janvier 1928, suivant délibération du 12 Juillet 1928.

384 - Budget de la Direction de l'Instruction publique. - Réponses aux observations de la 3ème Commission.-

A la majorité, la 3ème Commission donne un avis favorable au relèvement du crédit "Allocations pour favoriser l'encouragement aux sports" qui passe de 52.000 frs en 1928 à 60.000 frs pour 1929.

385 - Secrétaires des Ecoles pratiques - Traitement.-

La 3ème Commission donne un avis favorable au relèvement du traitement de Mme Daussy, Secrétaire à l'Ecole Baggio de 400 à 600 francs par mois à partir du 1er Janvier 1929.

386.- Immeuble menaçant ruine, rue Corneille, 5 - Exécution de travaux d'office .- Avis favorable de la 3ème Commission .

387.- Taxe municipale sur les locaux loués en garnis .-

L'Administration des Contributions indirectes nous a fait savoir que le produit d'une taxe sur les locaux loués en garnis s'élèverait approximativement à la somme de 30.000 frs par an. Tout en donnant un avis favorable à cette imposition nouvelle, la 3ème Commission estime qu'elle pourrait faire ultérieurement, l'objet d'un nouvel examen .

388.- Budget primitif de 1929 - Nouvel examen .-

M.le Président fait une deuxième lecture des articles du budget. La 3ème Commission a proposé les modifications suivantes :

Le produit de l'Octroi serait fixé à 10.300.000 frs soit une ressource nouvelle de ..... 300.000."  
La taxe de déversement à l'égout serait inscrite pour ..... 50.000."  
Les intérêts sur prix de ventes d'immubles et autres créances seraient portés de 150.000 à 315.000 frs soit une ressource nouvelle de ..... 165.000."  
Les rétributions scolaires dont les tarifs ont été relevés seraient inscrites pour 130.000 frs soit une ressource de ..... 65.000."  
Enfin une nouvelle recette, en application de l'article 50 du cahier des charges des théâtres municipaux relativement au paiement des masses assuré par la Ville serait inscrite pour ..... 100.000."

Le total des nouvelles ressources, soit ..... 680.000."  
allègera le budget ordinaire d'une imposition de 9 centimes 1/2 qui sera reportée au budget extraordinaire .

389.- Service des Transports .-

En raison des renseignements fournis par différentes maisons utilisant une cavalerie importante qui fatigue beaucoup, la 3ème Commission émet le vœu que la ration supplémentaire de fourrages à donner aux chevaux soit supprimée .

390.- Lycées - Mise hors-classe .-

La 3ème Commission émet le vœu que le régime des lycées du département de Seine-et-Oise soit étendu aux Lycées de Lille .

391.- Observation de M.le Conseiller Meyer sur les carrières de Maupertuis .-

M.le Président donne acte à M. E. Meyer des observations qu'il a présentées sur les documents communiqués à la Commission des Finances au sujet des carrières de Maupertuis, Fermanville et Grand Castel. Ces observations seront adressées au service compétent pour qu'il veuille bien y donner la suite qu'elles comportent .

La Séance est levée à 23 heures 45'

Lille, le 5 Décembre 1928 .

Le Secrétaire,

E. GILQUIN .

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie le 29 Janvier 1929 sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Présents M.M. Coolen, Adjoint au Maire  
Devernay Conseiller municipal  
E. Meyer d°  
Rousseau d°  
Gilquin, Secrétaire

Absents : M.M. Dhilly et Domsin, Conseillers municipaux.



M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

406 - Contingent de la Ville dans les dépenses annuelles du service vicinal - Exercice 1928 - Crédit supplémentaire.-

Rapport adopté.-

407 - Salle du Conclave - Affectation à la Société des Sciences - Travaux d'aménagement intérieur.

La 3ème Commission estime qu'elle ne peut se prononcer sur l'ouverture du crédit avant de connaître les résultats du compte d'administration de l'exercice 1928. Au surplus, le devis présenté lui paraît trop sommaire. Elle désire que dans le devis chaque estimation soit chiffrée d'une façon détaillée par nature de travaux.

408 - Construction de logements pour étudiants et étudiantes. Demande de M. le Recteur.-

La 3ème Commission se ralliant aux estimations fixées par la Commission du Plan, exprime l'avis que le prix à verser à la Ville pourrait être payé dans l'espace de 5 années.

409 - Internat annexé au Lycée Fénelon - Budget primitif pour 1929  
rapport adopté.

410 - Lycée Fénelon - Internat - Remises d'ordre - Rapport adopté -

411 - Lycée Fénelon - Internat - Tarif des leçons de piano et de violon  
Rapport adopté.

412 - Entrepôt des Douanes - Indemnité de logement au Receveur - Augmentation.-

La 3ème Commission estimant que la Ville alloue aux Directeurs d'école une indemnité de logement de 2.400 frs, est d'avis que l'indemnité de 2.600 frs servie actuellement au Receveur de l'entrepôt des douanes paraît juste et équitable. Au surplus elle exprime le regret que des mesures coercitives pourraient être envisagées contre la Ville de Lille si celle-ci n'admettait pas le chiffre de 3.000 frs demandé par M. le Directeur des Douanes.

413 - Hospices de Lille - Budget primitif pour 1929.

La 3ème commission donne un avis favorable à l'établissement du budget des Hospices pour l'année 1929. En considération des résultats favorables enregistrés ces dernières années, elle exprime l'espoir que l'ère des subventions municipales prendra fin dans un avenir très rapproché.

414 - Hospices de Lille - Aliénation d'immeubles rue du Gard - Avis.

Avis favorable donné par la 3ème Commission.

415 - Ecole Franklin - Instituteurs chargés de la surveillance des cours du jeudi - Demande de relèvement des indemnités.

La 3ème commission donne un avis favorable à la proposition formulée par la 4ème commission dans sa séance du 20 Octobre 1928.

416 - Tarif de l'heure-année des cours professionnels. Augmentation de l'indemnité.-

A la majorité, les membres de la 3ème commission adoptent le taux de 700 frs l'heure-année en faveur des contremaîtres des cours professionnels.

417 - Direction des cours municipaux professionnels. Augmentation de l'indemnité.-

La 3ème commission propose de fixer à 6.000 frs, à partir du 1er janvier 1929, l'indemnité allouée aux Directeurs des écoles pratiques pour la direction des cours professionnels.

418 - Enseignement post-scolaire - Fusion des cours d'adultes et des Cours professionnels.

La 3ème commission estime que déjà un crédit de 20.000 frs est inscrit au budget pour l'éducation des adultes. Si l'on peut obtenir l'assurance formelle qu'une subvention de 20.000 frs sera servie par l'Etat, elle ne voit aucun inconvénient à ce que le crédit soit porté à 40.000 frs. Dans la négative, il ne peut être question d'envisager quant à présent, un crédit supplémentaire pour opérer la fusion des cours d'adultes et des cours professionnels.

419 - Demandes de secours.-

a) Mme Verhecken, veuve d'un agent de police auxiliaire - Avis défavorable.

b) Mme Emile Maillot, veuve d'un jardinier Avis favorable à l'attribution d'un secours de 937 f 50.

c) Mme Leplat, veuve d'un garde de jardins, Avis défavorable.

La séance est levée à 23 heures.

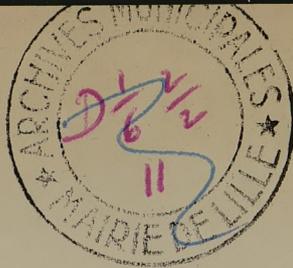
Lille, le 31 Janvier 1929.

Le Secrétaire

E. GILQUIN.



3ème COMMISSION



*11*

La 3è Commission s'est réunie à la Mairie le 5 Mars 1929 sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire .

Présents : M.M. Devernay, Conseiller municipal,  
E. Meyer, do  
Rousseau, do

Excusé : M. Coolen, Adjoint au Maire,

Absents: M.M. Dhilly et Domsin, Conseillers municipaux.

Assistait également à la réunion, M. GILQUIN, Directeur des Finances, ayant pris part aux travaux de la Commission .

La séance est ouverte à 20 heures .

M. le Président annonce que M. le Conseiller E. MEYER avait réclamé la production des dossiers qu'il avait fait renvoyer, lors de la dernière séance du Conseil municipal, à l'examen de la Commission des Finances. Il s'excuse de n'avoir pas sous la main les dossiers de marchés de gré à gré, achat de terrains, etc.... et fait connaître à M. MEYER que le nécessaire sera fait au cours d'une prochaine séance .

420.- Liquidations de pensions :

La 3è Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

- Services municipaux : a) Joseph Brakelman, Pension: 4.723 F.68  
à partir du 1er Avril 1929,  
Gratification de départ : 5.400 frs.
- b) Vve Edouard VANSEVEREN,  
Pension : 1.661 Fr 48 à partir du  
5 Décembre 1928
- Octroi : c) Arthur Accart, Pension : 5.831 F.20  
à partir du 1er Mai 1929 .  
Gratification de départ: 6.100 frs.
- d) Adolphe CARLIER, Pension: 4.706 F.96  
à partir du 1er Février 1929.  
Gratification de départ : 6.100 frs.
- e) Gaston DAVID, Pension : 5.831 F.20  
à partir du 1er Mai 1929.  
Gratification de départ : 6.100 Frs.
- f) Louis DEBAILLEUL, Pension : 5.733 F.04  
à partir du 1er Avril 1929.  
Gratification de départ : 6.500 frs.
- g) Enfant Léopold BRUNIN, Pension: 1.734 frs  
du 20 Février 1929 au 29 Septembre 1930.

Police :

- h) Anatole MARLE, Pension : 5.775F. 12  
à partir du 1er Avril 1929.  
Gratification de départ : 6.100 frs.
- i) Gustave LEMOINE, Pension: 4.789 F. 84  
à partir du 1er Mars 1929.  
Gratification de départ : 6.100 frs.

421.- Péréquation des pensions - Réclamations.-

Pour complément de renseignements, l'examen des dossiers Broyant, Jacquemart, Fremaux et Dupuyds est renvoyé à une séance ultérieure.

422.- Demandes de secours.-

La 3ème Commission maintient sa décision antérieure en ce qui concerne les demandes de secours formulées par M. Mes Verhecken et Leplat. Elle fait remarquer en outre que la demande de Mme Verhecken est du ressort du Bureau de bienfaisance .

423.- Hospices de Lille - Relèvement des traitements.-

La 3ème Commission donne un avis favorable à la nouvelle échelle des traitements du personnel des Hospices .

La séance est levée à 8 heures 45'.

Lille, le 20 Mars 1929 .

Le Secrétaire,

E. GILQUIN.



3ème COMMISSION

PROCES VERBAL RECTIFICATIF



a 2/4

La 3ème Commission s'est réunie à la Mairie le 26 Mars 1929, sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

Présents: M.M. DEVERNAY, Conseiller Municipal, d<sup>c</sup>  
E. MEYER, d<sup>c</sup>  
ROUSSEAU, d<sup>c</sup>

GILQUIN, Secrétaire

Excusé : M. COOLEN, Adjoint au Maire.

Absents : M.M. DHILLY & COMPSIN, Conseillers municipaux

Conseil d'Administration  
Réunion du 30 AVR 1929  
M. PLANQUE

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

421.- PEREQUATION des PENSIONS.- RECLAMATIONS :

A) M. Auguste BROYANT, sténographe du Conseil municipal.

La 3ème Commission constate qu'aucun texte ne permet de régler le cas soulevé par M. BROYANT. Elle propose de calculer la péréquation sur le traitement fictif de 7.500 Frs en tenant compte de la durée de ses services comme sténographe soit 14 années.

B) M.M. JACQUEMART, Inspecteur de l'Octroi et FREMAUX, Secrétaire à la Direction de l'Octroi

La délibération du Conseil municipal du 13 Septembre 1919 a accordé à M.M. JACQUEMART & FREMAUX une majoration de 5 années de service en raison de la suppression de leur emploi.

La 3ème Commission estime équitable de calculer leur pension compte tenu de cette majoration.

C) M. Maximilien DUPUYDS, garçon de bureau.

La réclamation de M. DUPUYDS, appariteur en retraite (fonction créée en 1919 et supprimée en 1925) ne peut être admise; la péréquation de sa pension ayant été appliquée sur les traitements de garçon de bureau, fonction similaire, en vigueur à la date du 1er Janvier 1928.

424.- Marché VICART. Renouvellement pour l'année 1929.

M. le Président donne lecture du rapport soumis à la 2ème Commission le 12 courant. M. le Conseiller E. MEYER fait

.....

remarquer qu'aucune évaluation de la dépense n'existe sur ce rapport et demande qu'il soit complété par l'indication du montant total des marchés passés en 1926- 1927 et 1928 ainsi que par l'évaluation pour 1929.

425. - Bourse du Travail. Chauffage central. Nouvelle salle.

Avis favorable donné par la 3ème Commission.

426. - Bourse du Travail. Cercle d'études syndicales. Travaux d'aménagement.

La 3ème Commission donne un avis favorable à l'ouverture du crédit. Sur l'avis exprimé par M. le Conseiller ROUSSEAU, la 3ème Commission suggère à la Commission des Travaux de visiter l'amphithéâtre de la Faculté des Sciences, place Philippe Lebon, où sont installés des sièges offrant beaucoup de commodités aux étudiants.

427. - Marchés des Halles Centrales, de la Nouvelle Aventure et Saint-Nicolas. Eclairage électrique des étaux.

M. le Président fait remarquer que les étaux occupés sont au nombre de 341 et que 22 demandes pour 49 places seulement ont été faites.

La 3ème Commission est d'avis que la pose de la canalisation aérienne dans les halles devrait être assurée, comme pour les voies publiques et dans les mêmes conditions, par la Société d'éclairage électrique. Dans le cas où cette solution ne pourrait intervenir, la Commission estime que le nombre des demandeurs est trop réduit pour réaliser, quant à présent, l'équipement dont il s'agit.

428. - Indemnité aux contrôleurs des Contributions directes. Relèvement.

La 3ème Commission estime ne pouvoir prendre en considération la demande formulée par les contrôleurs des contributions directes. Elle a en effet, toujours protesté contre l'attribution d'indemnités au personnel de l'Etat. L'indemnité qui leur est actuellement allouée pour rémunérer les vacations du samedi à l'Hôtel de Ville est suffisante.

429. - Hospices de Lille. Immeuble, boulevard des Eccles, 41. Résiliation du bail emphytéotique et rachat des matériaux.

Avis favorable donné par la 3ème Commission.

430. - LIQUIDATIONS de PENSIONS :

Services

- municipaux : A) Charles CAPON, surveillant au musée de géologie  
Pension: I.733 F.32 à partir du 1er Avril 1929  
Gratification de départ : I.300 Frs.

B) Vve Henri DEMESSINE, ex-surveillant de cimetièrre  
Pension : 627 F.40 à partir du 30 Janvier 1929.

Octroi : C) Emile LEROY, Préposé.  
Pension: 5.001 F.40 à partir du 1er Juin 1929.  
Gratification de départ : 6.100 Frs

D) Vve Benjamin THIEFFRY, ex-vérificateur d'octroi  
Pension : 2.403 F.44 à partir du 8 Mars 1929.

431. - DEMANDES DE SECOURS :

A) Mme WAMBRE, veuve d'un bûcheron

La 3ème Commission constate que le décès de M. WAMBRE est survenu en 1916 et que la délibération du Conseil municipal accordant les secours a été prise le 20 Janvier 1921.

Elle estime que cette délibération ne peut avoir d'effet rétroactif. D'autre part, étant donné l'âge que peut avoir actuellement Mme WAMBRE, il est vraisemblable que l'attribution d'un secours doit être du ressort du bureau de bienfaisance.

B) Mme MARESCAUX, veuve d'un sapeur-pompier auxiliaire

Mme MARESCAUX ayant obtenu, par délibération du Conseil municipal du 30 Décembre 1927, un secours de 255 Frs, la 3ème Commission ne fait aucune objection à ce que ce secours lui soit renouvelé sur la Caisse de secours du Bataillon des Sapeurs-pompiers.

C) M. LEHUFRON, sapeur-pompier auxiliaire.

La 3ème Commission adopte les conclusions du rapport de M. le Président du Conseil d'Administration du Bataillon des Sapeurs-pompiers et estime que la demande de M. LEHUFRON ne peut être prise en considération.

La séance est levée à 22 heures.

LILLE, le 27 Mars 1929.

LE SECRETAIRE,

Eug. GILQUIN.



3ème Commission



92/4

La 3ème Commission s'est réunie à la mairie le 9 Avril 1929 sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

Présents: M.M. COOLEN, Adjoint au Maire,  
DEVERNAY, Conseiller municipal,  
E. MEYER, d°

Excusés : M.M. ROUSSEAU, d°  
DOMPSIN, d°

Absent : M. DHILLY, d°

Assistaient également à la réunion M.M. COCHEL, CAILLIAU et GILQUIN ayant pris part aux travaux de la Commission.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration.  
Commission, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration, les affaires ayant fait l'objet d'un rapport complémentaire.

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

M. COOLEN s'excuse de n'avoir pu assister à la précédente séance, en ayant été empêché au dernier moment.

424.- Marché VICART.- Renouvellement pour l'année 1929.

La 3ème Commission reconnaissant qu'il n'est guère possible de procéder à une adjudication, estime néanmoins que le rapport doit être complété par l'évaluation de l'importance du marché, évaluation basée sur les dépenses de 1928.

432.- Achat boulevard Carnot, 49 et rue des Jardins Ig.

M. E. MEYER fait connaître qu'il juge inutile d'examiner ce dossier renvoyé à la Commission sur sa demande, car il a constaté, en le consultant le matin, que les actes ont été passés après la demande de renvoi à la Commission des Finances;

A plusieurs reprises, M. le Président insiste de façon pressante mais vainement, pour que M. E. MEYER fasse connaître à la Commission le résultat de son examen et présente le cas échéant, les remarques qu'il croirait utile de faire. M.E. MEYER n'insiste pas pour la discussion des rapports:

- 434- Echange rue de Paris, 214, rue du Bois St Sauveur, 2 contre rue Malpart
- 435- Echange rue du Molinel, 85, contre terrain même rue, angle de la rue Edouard Delesalle.
- 436- Achat d'un terrain à Lambersart. Règlement des frais d'expertise
- 437- Bâtiments communaux. Chauffage. Fourniture de coke. Marché
- 433.- Echange rue Malpart, 45 Bis contre angle rues Gombert et G Maertens.

M. CAILLIAU développe les raisons qui ont motivé l'échange d'un terrain rue Malpart 45 Bis, d'un immeuble, 8 rue des Capucins, et d'un terrain et des ruines y subsistant sis rue du Marbier Maes, appartenant à M. DUMONT contre un terrain appartenant à la Ville situé à l'angle des rues Gombert et Georges Maertens.

M. E. MEYER accepte les renseignements fournis mais regrette que la rédaction du rapport soit par trop succincte et ne renferme pas les raisons développées par M. CAILLIAU.

....

441.- Foire commerciale. Nouvel emplacement.

M. le Président donnant lecture du projet de contrat à intervenir entre la Ville et M. Bouchery, Administrateur délégué de la Société de la Foire de Lille, soumet à la Commission des observations à propos de la durée de la convention, le prix de location, les charges de la Ville, l'entretien des constructions de toutes sortes qui seront édifiées par la Société, l'utilisation du parc par la Municipalité, la publicité à l'extérieur des bâtiments, les services de police et de sécurité contre l'incendie, les conditions de reprise en cas de résiliation judiciaire du bail.

Ces remarques sont adoptées à l'unanimité et il est décidé qu'un contre-projet de contrat sera établi compte tenu des observations.

En outre, M. Cochez, Directeur des Travaux Municipaux a été prié de fournir les renseignements suivants :

- a) montant approximatif des dépenses au compte exclusif de l'aménagement de la Foire.
- b) le prix des terrains.
- c) les dépenses de voirie à envisager, même en dehors des abords de la Foire.

438.- Collecteur du Boulevard de la Liberté. Réception définitive.  
Rapport adopté.

439.- Collecteur-Ouest. 2ème Lot. Décompte définitif.  
Rapport adopté.

440.- Salle du Conclave. Affectation à la Société des Sciences. Travaux d'aménagement.  
Le nouveau devis est approuvé par la 3ème Commission qui exprime le vœu que le crédit spécial demandé ne soit pas dépassé.

442.- Bureau de Bienfaisance. Aliénations :  
a) terrain à Marcq en Baroeul. Avis favorable.  
b) terrain rue Léon Gambetta 225, 227. Avis favorable.

443.- Ecole Baggio. Enseignement de la gravure et dessin sur pierre.  
La 3ème Commission estime que les créations de cours ne doivent être envisagées que pour fonctionner dès la rentrée scolaire d'Octobre. En conséquence, il sera statué ultérieurement sur cette question pour laquelle des renseignements complémentaires seront demandés à M. le Directeur de l'Ecole Baggio.

444.- Lycée Fénelon. Internat. Budget primitif pour 1929.  
Avis favorable à l'achat d'une machine à peler les pommes de terre.

445.- Lycée Fénelon. Internat. Ratification des opérations de 1928.  
Rapport adopté.

446.- Personnel enseignant. Indemnité de logement. Augmentation.  
Le dossier est retourné pour complément de renseignements. Il faudrait chiffrer la dépense.

447.- Subvention à l'Institut Pasteur. Demande d'augmentation.  
La 3ème Commission constate qu'elle n'est pas saisie d'une demande officielle émanant de l'Institut Pasteur. De plus, la question ne pourra être envisagée que lorsqu'elle connaîtra la décision prise par le Conseil Général relative à l'augmentation de la subvention du Département du Nord.

448.- Transports sanitaires. Nouveau tarif. Rapport adopté.

La 3ème Commission adopte le rapport relatif aux pensions complémentaires accordées à M.H. Jacquemart et Fremaux, fonctionnaires de l'Octroi. La séance est levée à 21 Heures.

Lille, le 11 Avril 1929  
Le Secrétaire,  
F. GILQUIN.

5ème Commission

La 3ème commission s'est réunie à la Mairie le 16 avril 1929  
sous la présidence de M. Willems, adjoint au Maire.



Présents M.H. Devernay, conseiller municipal

Feyer E d°

Rousseau d°

Gilquin secrétaire

Excuse : M Coolen, conseiller municipal

Absents: M.M. Dhilly et Domsin d°



L'Administration Municipale ratifie les propositions de  
Commission, sous réserve que les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instru-  
complémentaire.....e pour

Conseil d'Administration  
Réunion du 30 AVR 1929  
M. PLANQUE

M. le Président ouvre la séance à 20 heures.

44I - Foire commerciale - Emplacement - Situation de la question

Comme suite à la décision prise le 9 avril 1929 par la 3ème Commission, M. le Président donne lecture du contre-projet de contrat établi. Chaque article est inscrit sur une feuille séparée, la colonne de gauche contient le texte du projet présenté par M. Bouchery dans la colonne de droite est inséré le texte modifié.

A l'unanimité, la Commission adopte le nouveau texte présenté par M. le Président.

449 - Expropriation de la zone.- Règlement des honoraires des experts - Avance.-

Rapport adopté.

450 - Rue Réaumur - Aménagement d'un lotissement défectueux.

La 3ème commission émet un avis conforme à celui de la 5ème Con

45I - Mandats spéciaux - Ratification.

Rapport adopté.

452 - Subsidés à diverses associations pour participation à des Congrès - Ratification

Rapport adopté.

453 - Dépenses imprévues - Ratification.

Rapport adopté

454 - Réserve pour paiement des dettes des exercices antérieurs - Ratification.-

Rapport adopté.

455 - Cotes irrécouvrables - Admission en non valeur.-

Rapport adopté.

Liquidations de pensions :

- Services  
municipaux: A) Victor Joseph Didelot, surveillant de travaux  
Pension : 7.385 f 52 à partir du 1er mai 1929  
Gratification de départ : 7.500 frs
- Octroi : B) Vve Constant Denaer  
Pension : 545 f 84 à partir du 19 février 1929.
- Police : C) Léon Vernack - Pension : 3.249 f 60 à partir du  
1er mai 1929 - Gratification de départ: 3.050 frs

La 3ème Commission émet un avis favorable aux achats suivants:

Rue Godefroy, 8 et rue des Etaques 20 .....	100.000 f
Rue Charles Decottignies, 4 .....	25.000 f
Rue du Molinel 33 .....	30.000
Rue de Ronchin 48 .....	22.000
Rue Jean Jaurès 22-24 .....	50.000
Rue des Capucins 6 .....	17.000
Rue des Capucins, 12 .....	21.000
Rue des Capucins, 18 .....	30.000
Rue de Ronchin, 72 .....	15.000
Rue de la Vignette 43, 45, 47 et 53 .....	175.000
Cour du Soleil 15 .....	13.000

Elle donne également un avis favorable à l'aliénation d'un immeuble sis rue St-Étienne 35 sollicitée par les Hospices de Lille.

au "pavage de la chaussée latérale de droite entre l'avenue St-Maur et le chemin vicinal ordinaire N° 5 (route départementale N° 27);

enfin, à la fixation du montant du 7ème lot, nouvel Hôtel-de-Ville Bâtiment administratif - Menuiseries.

La séance est levée à 22 heures 20'

Lille, le 17 avril 1929.

Le Secrétaire,